

Marcel MAUSS (1927)

“Divisions et proportions des divisions de la sociologie”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca
Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Marcel Mauss (1927)

“ Divisions et proportions des divisions de la sociologie ”

Une édition électronique réalisée à partir du texte de Marcel Mauss (1927), « *Divisions et proportions des divisions de la sociologie.* » Texte extrait de l'*Année sociologique*, Nouvelle série, n° 2, 1927, pp. 87 à 173. Texte reproduit in *Marcel Mauss, Oeuvres. 3. Cohésion sociale et division de la sociologie* (pp. 178 à 245). Paris: Les Éditions de Minuit, 1969, 734 pages. Collection: Le sens commun.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.
Pour les citations : Times 10 points.
Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition du 11 octobre 2002
réalisée à Chicoutimi, Québec.



Table des matières

Introduction

Chapitre 1 : Ordre des parties de la sociologie

Chapitre 2 : Sur les proportions des parties de la sociologie

Chapitre 3 : Division concrète de la sociologie

I. Principes

II. Avantages de cette division

III. Emploi simultané des deux méthodes de division

IV. Utilité de cette division pour une sociologie générale concrète

1° Le problème du langage et du symbole

2° Les études de mentalité... sont revenues à la mode

3° Les études de mentalité ne sont qu'une partie des études de civilisation et d'éthologie

Chapitre 4 : Place de la sociologie appliquée ou politique

— La sociologie de la politique, partie de la sociologie générale

— Sociologie et politique

“ Divisions et proportions des divisions de la sociologie ” (1927)

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Le plan de *l'Année sociologique*, nouvelle série, reste le même que celui de la série précédente. Nous n'altérons rien du cadre que Durkheim avait lentement élaboré. Nous suivons l'ordre ancien ; les faits restent repartis entre les six rubriques habituelles : sociologie générale, religieuse, juridique et morale, économique, morphologie sociale ; et entre les trois sciences que nous groupons assez mal sous le nom de divers : technologie, esthétique, linguistique.

Soyons francs. En faveur de cette disposition, nous n'invoquons que deux raisons d'opportunité. D'une part nous voulons continuer une tradition respectable et aussi ne pas dérouter les anciens et fidèles lecteurs de *l'Année sociologique*. D'autre part, si nous restons enfermés dans les anciennes divisions de *l'Année*, c'est que nous ne pouvons pas vraiment les modifier de suite. Les uns et les autres nous ne sommes pas encore détachés et ne savons pas encore nous détacher des anciennes disciplines : droit, histoire religieuse, économie politique, dont nos spécialités sont sorties. Et, tous ensemble, nous ne sommes pas prêts à un effort de rénovation qui, peut-être ne s'impose pas encore et qui est sûrement trop grand pour la poignée qui reste des disciples de Durkheim. Il nous manque en effet les spécialistes de la morphologie sociale, de la linguistique, de la technologie et de l'esthétique purement sociologi-

ques : leur intervention eût changé et l'aspect même de nos études et - ce qui est relativement secondaire - les proportions des parties mêmes de *l'Année sociologique*. Enfin, ayant tous trop à faire dans nos propres domaines, nous manquons du temps qu'il faudrait, et nous n'avons pas le courage de rompre avec ce que nous savons être une mode de notre science, un temps de son développement, plutôt que son fond et sa vérité.

Ceci est un aveu nécessaire. Sûrement, si la guerre et la maladie ne nous avaient pas ravi et notre maître et aussi nos plus précieux collaborateurs, et les plus belles années de nos vies ; si Durkheim avait continué à « faire » *l'Année*, il serait arrivé à lui donner des formes plus exactes et des proportions plus harmonieuses. Un quart de siècle après la fondation de *l'Année* il eût révisé cette répartition ; il l'eût mise à la hauteur de ses lents progrès, ou du moins il l'eût aiguillée dans la direction de ce qu'elle tend à être ; il eût tout au moins taché de donner un meilleur ordre, de meilleures proportions à chaque partie ; surtout il aurait, je crois, au moins indiqué une autre division des faits que celle qu'il avait adoptée et enrichie, mais sur laquelle il a toujours gardé une certaine réserve - comme on verra. Même s'il n'avait pas pu renouveler l'ordre qu'il avait adopté, il n'eût pas manqué d'indiquer celui qui lui paraissait devoir s'imposer un jour.

Il eût ainsi appelé à la réforme de nos études une génération de travailleurs plus nombreux, mais surtout plus naturellement détachés des préjuges anciens, car ils les auraient oubliés par la vertu même de la jeunesse. Ceux-ci se seraient éloignés des disciplines nourricières auxquelles il avait fallu imposer ou superposer, ou opposer la considération sociologique des faits qu'elles étudiaient déjà. Naturellement libérée, cette nouvelle équipe serait peut-être, sous direction, arrivée au but.

En tout cas et avant tout, scrupuleux vis-à-vis des faits et connaissant le vrai, il eût convenu des défauts inévitables auxquels nous nous résignons comme il s'était résigné. Il faut donc, au début de cette nouvelle phase de *l'Année sociologique*, que nous indiquions avec conscience les limites que nous voyons aux résultats acquis par notre propre travail. L'aveu de l'ignorance est le premier devoir du savant. Nous ne possédons pas le fin mot, ni peut-être même le dernier en date. Entretenir cette illusion chez nos lecteurs serait tout à fait dangereux. A ce jeu, nous pourrions aisément perdre l'autorité que nous tenons de Durkheim. Sachons donc nous critiquer nous mêmes, et disons le nombre, l'ordre, les proportions des divisions de la sociologie tels que nous les présentons ici ne correspondent pas à la réalité, aux faits, mais à l'état actuel de nos sciences et aussi à l'état de nos connaissances à nous. Même ces compartimentages et les principes de ces divisions doivent être examinés.

“ Divisions et proportions des divisions de la sociologie ” (1927)

Chapitre I

Ordre des parties de la sociologie

[Retour à la table des matières](#)

L'ordre que nous continuons à suivre présente deux gros inconvénients. Ni la *sociologie générale*, ni la *morphologie sociale* ne sont à leur place.

La *morphologie sociale* réunit plusieurs sciences d'ordinaire mais indûment séparées, mal définies et, quand elles sont jointes, encore plus mal agencées ensemble : comme la démographie et l'anthropogéographie (cf. Durkheim, *Année sociologique*, 3). Nous-mêmes devrions l'articuler mieux ; surtout en ce qui concerne la démographie, capharnaüm statistique qu'il faut mieux isoler : d'une part de la statistique morale, et d'autre part de l'étude des divers groupes et organisations sociales (métiers, classes, etc.) - En tout cas, tout l'ensemble des études morphologiques devrait être plus nettement séparé des autres. La morphologie est une partie, presque une moitié primordiale, et l'une des plus indépendantes de la sociologie. Elle doit être isolée en particulier de toute étude physiologique, même si on ne l'abstrait pas des autres parties de la sociologie. Les phénomènes morphologiques ont un aspect matériel, nombrable, graphiquement représentable (par cartes et diagrammes), extraordinairement marqué. Ils sont dépendants les uns des autres, à tel point qu'ils semblent former un

domaine à part dans le domaine social. Leur théorie devrait donc être, à notre gré, soit la dernière, soit la première de nos rubriques de faits. La première, si on considère que le corps matériel de chaque société tel qu'il se présente dans le temps et dans l'espace : nombre des individus, mouvement et état stable de la population, de ses générations, circulation, limitation terrestre, conditions géographiques et adaptation au sol, devraient être de ce point de vue, le premier objet de nos études spéciales ou générales. Ou bien, si l'on étudie la répartition géographique et démographique des différentes organisations sociales, par exemple des temples ou des métiers à l'intérieur de la société, elle devrait venir en dernier lieu. En tout cas, elle est mal placée au point où elle est dans *l'Année sociologique*, après les trois sociologies spéciales (religieuse, juridique et économique) et avant les disciplines que nous classons avec elle, sous le titre général et insignifiant de « Divers ». Celles-ci, *technologie, esthétique* et *linguistique sociologiques*, sont comme les trois premières, également des sciences non pas du groupe en tant que matériel, mais de ses pratiques, de ses représentations ; elles font partie de la physiologie ou psychologie sociale, en un mot. Nous mettons la *morphologie* en tête des *Divers*, pour lui donner une place d'honneur, mais cette place est mauvaise. Nous reviendrons sur ses proportions et encore une autre fois sur cette question d'ordre.

Pour la *sociologie générale*, le problème est plus compliqué, Elle devrait être divisée en deux. Une partie, *histoire des idées, méthode, théorie générale*, pourrait rester en tête de *l'Année*. Elle a trait, en effet, à ce qui introduit à la sociologie. On pourrait l'intituler Préliminaires, puisque ce sont choses de la porte et non celles de l'arcane. Mais toute une autre partie, devrait être au contraire présentée à part, soigneusement séparée de tout le reste, en conclusion de *l'Année* et de ses diverses sections. C'est celle qui concerne, non pas tels ou tels ordres de phénomènes sociaux, mais l'ensemble des phénomènes sociaux. Quatre rubriques la composent qui ont d'ailleurs pris un tel développement en ces dernières années, qui ont fait des progrès si sensibles - progrès concernant le nombre des faits constatés et la qualité des théories qui les groupent - qu'il sera sûrement impossible de rester au point où nous sommes encore.

D'abord a avancé l'étude des systèmes de faits sociaux, de ceux des faits sociaux qui dépassent le cercle des sociétés déterminées et s'étendent à des aires et à des familles de sociétés, en un mot, celle des phénomènes assez mal groupés Sous le nom de *civilisation*. De nombreux travaux sont dits inspirés de l'« ethnologie », de la méthode « d'histoire de la culture », de celle de la « morphologie de la civilisation », de celles des « aires de civilisation ». Par suite, la question des rapports qui relie la considération sociologique des faits sociaux se pose en de tout autres termes qu'autrefois, et elle a besoin d'être élucidée. Toutes ces études des ethnographes et des historiens ne sont ni indépendantes des nôtres, ni indifférentes aux nôtres. En principe, elles n'ont pu être entreprises et n'ont évidemment fait de progrès qu'avec ceux des autres études des faits sociaux. Il fallait en effet que les principaux types d'institutions juridiques, économiques, religieuses, les principaux types d'outillage, ceux des industries et des beaux-arts aient été fixés, pour que l'extension géographique et la

filiation historique de ces types puissent être étudiées. Seule, la détermination du genre permet de sentir les particularités de chaque institution, de chaque technique, etc. et, faisant sentir ses particularités, peut faire apparaître des rapports historiques. Sans cet appui de la théorie sociologique, l'histoire, souvent impossible en ces matières, ne pourrait pas discerner entre les sociétés supposées avoir eu des contacts entre elles. Ces contacts, d'ailleurs, et ces filiations ne pouvaient être conçus, que quand les principales familles de langues et les principales races eurent été délimitées. - Inversement une meilleure description historique des rapports de civilisation entre les diverses sociétés réagira nécessairement à bien des points de vue sur nos études. Elle éliminera d'une part nombre de ces soi-disant évolutions fatales qui se seraient produites indépendamment dans tant de sociétés ; mais, d'autre part, cette élimination fera ressortir la nécessité de certaines autres coïncidences. Ainsi apparaîtra le caractère non plus simplement historique mais naturel, inhérent à la nature sociale de l'homme, de certaines institutions et modes de représentations. Mais même du point de vue historique nos travaux sociologiques tirent bénéfice : car les phénomènes sociaux : institutions, formes d'objets, façons de penser, de se grouper, de se reproduire, etc. apparaissent enfin intimement liés à chaque société et à sa sphère d'influence et non plus à des raisons humaines et psychologiques. Le filtrage de l'historique et du social, du contingent et de l'accidentel, du chronologique d'une part, du nécessaire, du logique et du rationnel de l'autre se fera dorénavant mieux. Les faits pris en deux fois seront mieux classés. Ce qui est vraiment général sera mieux séparé du particulier. Et cependant tous ces phénomènes apparaîtront nettement comme sociologiques.

Une autre série de questions dont l'importance a beaucoup grossi fait évidemment partie de la sociologie : c'est celle des *systèmes sociaux*. L'inconvénient est grand de la façon dont nous procédons, la plupart du temps et la plupart d'entre nous : les sociétés et les phénomènes de leur vie apparaissent comme des choses morcelées, brisées en institutions, en notions, etc., séparées, divisées, spéciales. Les critiques les plus sérieuses que les historiens aient faites de nos méthodes s'adressent à notre façon, à leur gré trop générale et cependant pas assez synthétique, d'exposer les faits. M. Berr, si nous le comprenons bien, dans les nombreuses préfaces aux livres de son excellente collection *L'Évolution de l'humanité*, répète avant tout et souvent cette observation relativement légitime. Elle s'adresse plus, d'ailleurs, aux mots du sociologue qu'à sa façon de penser et de travailler. Comme toute science, la sociologie a couru au plus presse et au plus facile, et au plus utile ; elle a abstrait avant de chercher les rapports profonds ou de décrire les ensembles ; de plus, ce n'est qu'un petit nombre de faits que nous avons simplement étiquetés alors qu'il faudrait les connaître tous. Mais d'abord, dans un quart de siècle de production, Durkheim ne perdit jamais de vue le problème de l'ensemble qui est au fond celui de la *Division du travail*, comme celui des *Formes élémentaires de la vie religieuse* ; et puis Durkheim, Simiand, Hubert, d'autres, nous avons eu toujours le sens de ce qu'il y a de spécifique dans chaque société. Chaque système de faits sociaux a en effet son essence, sa quiddité,

que celle-ci limite telle ou telle tribu dite sauvage, ou qu'elle constitue l'individualité, ce qu'on appelle l'âme, la psychologie - termes bien impropres - d'un grand peuple. Cette étude des agencements généraux entre les diverses pièces dont se compose la machinerie d'une société : son ajustement à son habitat, et son aptitude, dans ces conditions, à créer des choses, à instituer des coutumes, des sciences et des beaux arts, à développer son caractère enfin, cette étude nous l'avons toujours au fond proposée comme source et comme confluent définitif de toutes les nôtres. On nous pardonnera de citer comme exemple de ce travail le mémoire que nous avons publié ici même sur les « Sociétés eskimo » avec la collaboration de notre regretté Beuchat, et aussi avec celle de Durkheim. Et nous nous permettrons de proposer comme modèle aux historiens les recherches que M. Granet vient de publier, dans les *Travaux de l'Année*, sur la civilisation où s'élabora la Chine Impériale. L'importance que nous ajoutons à des livres comme la belle *Histoire du peuple anglais* de M. Elie Halévy est une autre preuve de notre bonne volonté. Enfin on verra au cours des années prochaines combien nous intéressent les événements qui, statistiquement nombrables cette fois, caractérisent la formation, sous nos yeux, de nouvelles sociétés. Sûrement tout ceci n'est que tentatives. De nombreux faits devraient être ici classés au nom de nombreuses théories. Il nous suffit de montrer en ce moment l'endroit idéal où nous devrions localiser ces études : à la fin de la sociologie générale, au lieu de les laisser malheureusement morcelées et fragmentaires et réparties arbitrairement entre plusieurs rubriques : Systèmes juridiques et Sociologie générale.

La production de ces dernières années s'est dirigée vers un troisième problème. Son intérêt philosophique l'a rendu populaire. Il est de mode maintenant, grâce à nous autres, d'interroger la sociologie sur les *origines de la raison*, les formes primitives de la pensée, etc. On s'abstient, à tort à notre avis, d'étudier les formes évoluées ou à demi-savantes. Dans *l'Année*, ces problèmes sont assez mal répartis entre la *sociologie générale*, et la *sociologie religieuse*. Grâce à M. Meillet, nous y touchons également en *sociologie linguistique* ; nous y devrions revenir encore ailleurs. Mais, répétons-le, nous savons qu'elles appartiennent réellement à cette sociologie générale dont Durkheim a pu dessiner très tôt les linéaments. Seulement, au lieu de faire partie des prolégomènes, elles forment les conclusions de nos sciences et non pas seulement d'une partie de celles-ci, mais du tout. Dans ce domaine, les considérations partielles sont infiniment dangereuses. Que, comme Durkheim et moi nous l'avons suppose, la notion de *classe* ou *genre* soit plutôt d'origine juridique ; que comme Hubert l'a dit, la notion de *temps*, et que, comme Durkheim l'a écrit dans les *Formes élémentaires*, la notion d'âme et, dans des pages trop peu remarquées du même livre, la notion de tout, soient plutôt d'origine religieuse ou symbolique, cela ne veut pas dire que toute autre notion générale ait eu le même genre de principe. Nous ne croyons pas du tout cela. Il reste à étudier bien d'autres catégories, des vivantes et des mortes, et de bien d'autres origines, en particulier les catégories de nature technique. Pour ne citer que les concepts mathématiques, du *nombre* et de *l'espace*, qui dira jamais assez et avec assez d'exactitude, la part que le tissage, la vannerie, la charpente, l'art nautique, la

roue et le tour du potier ont eue dans les origines de la géométrie, de l'arithmétique et de la mécanique : nous ne nous laisserons pas de rappeler les belles observations de Cushing, observateur profond et sociologue génial, sur les *Manual Concepts* (cf. *Année* 2). Nous n'en finirions pas de mentionner les diverses activités et aussi les diverses idées dont les *formes* sont au fond des idées générales, de celles qui sont encore au fond des nôtres. Ces études des formes de la pensée, primitive ou non, doivent venir à la fin, couronner nos études et les synthétiser.

A cette dernière place de la Sociologie générale, on devrait trouver un quatrième groupe de recherches : celles de *politique ou théorie de l'État*, et aussi, occasionnellement, celles de l'application de la *politique* et de la *Morale* auxquelles nous venons. Nous les répartissons encore assez mal : d'une part en tête de *l'Année*, avec la *sociologie générale*, et en les attribuant d'autre part soit à la sociologie *juridique* soit à *l'économique*. Mais, cette répartition ne tient pas compte d'abord d'une des grandes découvertes des temps modernes, imposée par l'évidence, par les faits souvent cruels : une part importante de notre vie sociale et politique est, en réalité, non pas politique, mais technique ou économique, suivant que prédomine le problème de l'outillage de l'industrie ou celui de son rendement en valeur. De plus, même cette considération, presque exclusive dans certaines écoles, de ce que l'on confond sous le nom de phénomènes économiques est encore erronée car ces faits sont aussi des faits démographiques ou techniques. M. Simiand l'a démontré souvent à propos des phénomènes économiques proprement dits : ce qui explique un fait social c'est non tel ou tel ordre de faits, c'est l'ensemble des faits sociaux. Par exemple, le recrutement d'une main-d'œuvre l'emplacement d'une industrie, la conquête d'un marché requièrent l'homme pratique, le commerçant, l'industriel, le financier et le savant, c'est-à-dire bien autre chose, d'autres individus que des ouvriers ; elles requièrent aussi plus que des valeurs ou des machines un sol, propriété de tel ou tel dans telle ou telle région et, par-dessus tout, une agglomération d'hommes déjà entraînés à tel ou tel métier ou aptes à s'y entraîner, une autre pour l'écoulement des produits ; des besoins à satisfaire ou à susciter, et les moyens monétaires adéquats. Toutes données qui ne sont plus simplement économiques, mais les unes morphologiques, les autres psychologiques, - comme on dit bien improprement - voulant dire par là, d'ordre traditionnel, institutionnel ou idéal, ou simplement d'opinion publique, comme la mode. Au fond, toutes les études politiques, toutes les conclusions pratiques de nos sciences, toutes les doctrines de conservation, comme tous les projets de réforme, de refonte et de révolution sociale, toutes les justifications après coup de faits acquis, toutes les descriptions de société future et même les rêveries si en vogue, trop en vogue, de notre temps, portent à chaque instant sur la totalité du corps social, même quand elles ne prétendent considérer qu'un seul organe de ce corps ; tout comme le remède interne du médecin, dans la plupart des cas, agit non seulement sur la partie du corps qu'il prétend guérir, mais sur tout l'individu. C'est pourquoi, à notre avis - et quoique, dans certains cas, telle ou telle partie de la science sociale puisse indiquer occasionnellement telle ou telle solution pratique d'un problème qu'elles posent - la plupart des recherches politiques,

devraient être précédées de recherches portant bien au-delà du domaine qu'on leur limite arbitrairement.

Prenons deux exemples. On met partout à l'ordre du jour, en France, en Amérique, deux questions : celles des assurances sociales, celle de l'immigration ou de l'émigration corrélative. Dans les deux cas, les corps législatifs eux-mêmes et l'opinion ont fait appel aux études positives et ont convié des sociologues distingués à s'y associer : ceci démontre déjà que la sociologie sert à quelque chose et même qu'il s'agit de sociologie générale.

Les assurances sociales relèvent, dit-on, de la science économique : ce sont en effet des spécialistes des Facultés de droit qui en débattent dans leur enseignement. Mais qui ne voit que la distinction est purement scolastique et ne dépend que des accidents universitaires, de la pédanterie courante ? Le problème, en lui-même, est d'ordre statistique, démographique avant tout. Le nombre, le sexe, l'âge des assurés, leur mortalité, leur morbidité, leur natalité, leurs accidents professionnels sont les données essentielles. Ceci ressort avec éclat du livre que M. J. Ferdinand-Dreyfus a consacré à cette question en France. Par ailleurs, le problème est moral, encore plus même que politique ou économique, car c'est un principe de justice sociale, un fait de sentiment, disons le mot, qui fait choisir les bénéficiaires des assurés, les charges des cotisants et répartit les uns et les autres. La sociologie n'est là que pour affiner, éclairer, assurer ce sentiment, pour le rendre conscient et pour en ménager la satisfaction pratique. Et, on le voit, c'est la sociologie tout entière et non la seule science économique qui joue ici son rôle.

De même il faut le concours de toute la sociologie à l'étude de ces graves problèmes actuels et pressants que posent, en Amérique, l'immigration et, ailleurs, l'émigration. A combien plus forte raison, la direction de ces courants divers, que l'on peut et doit diriger et que l'on dirige en fait, dépend-elle d'une étude à la fois complète, exacte et fine en même temps, de la société où l'on émigre et des éléments qui immigreront, c'est ce qui ressort des remarquables travaux qui ont précédé une législation récente aux États-Unis ou qui en étudient en ce moment les effets, ceux de Miss E. Abbot, en particulier. Il ne suffit plus de ces sèches statistiques d'origines, comme celles auxquelles se bornent encore nos recensements continentaux. Ce sont toutes sortes d'autres données, ce sont des faits statistiques et non statistiques, des faits moraux, idéaux, et d'autres, matériels et biologiques qui sont en ce Moment nombrés, pesés, divisés, balancés, choisis. Il faut que le sociologue note cette victoire de notre science, ce prestige peut-être un peu excessif, cette autorité qu'on lui confère un peu naïvement dans l'autre continent. Pour la première fois dans l'histoire, non seulement le problème de la confection d'une race, mais le problème plus noble de la formation d'une nation, de sa constitution morale et physique, se posent là-bas d'une façon consciente et se traitent là-bas d'une façon qui veut être rationnelle. Il s'agit de former et une souche et une société américaines avec sa nature morale traditionnelle et ses capacités de développement, morales techniques, et intellectuelles, composée d'un nombre optimum de gens sains et beaux. Certes, tous les arguments heurtés dans ce

débat ne sont pas de science pure, et même ne sont pas toujours positifs ni honnêtes. Des préjugés, des *a priori*, des intérêts sordides, électoraux ou même privés, se mêlent à des études de bonne teinture sociologique ; quelquefois, ils se dissimulent sous celles-ci ; mais cette hypocrisie est un hommage rendu à la science. Enfin, le hasard gouverne aussi les événements. N'empêche : on a amassé des faits. On ne s'est pas borne à les faire enregistrer par les Bureaux et Offices, par les Instituts de recherches ; on a pétri le levain d'une réflexion morale rationnelle qui les digère encore, peut-être plus qu'on ne croit, sous la lointaine influence de traditions politiques françaises. On sait là-bas que le problème de l'américanisation est un problème de « civics ». C'est bien ainsi qu'il doit être pose. Recrutement matériel, anthropologique, et recrutement moral économique, technique, éducatif, doivent être l'objet non seulement de connaissances, mais encore de choix. Voilà comment un grand peuple met tout son système social, toute sa composition démographique, en même temps que toute sa destinée et toute son individualité, sous la juridiction d'une raison pratique enfin éclairée par la science et, en tous cas, maniée rationnellement par les savants et par le peuple lui-même.

On voit ainsi l'intérêt de ces études politiques de sociologie générale, mais on voit aussi leur place. Elles couronnent et concluent notre science. Nous nous excusons donc de ne pas les mettre à la conclusion ; nous nous excusons aussi de ne pas savoir suffisamment les développer. D'ailleurs, bien d'autres parties de la sociologie devraient être plus développées.

“ Divisions et proportions des divisions de la sociologie ” (1927)

Chapitre 2

Sur les proportions des parties de la sociologie

[Retour à la table des matières](#)

Nous nous excusons, de même, de laisser aux diverses parties de la sociologie, les proportions que leur donne *l'Année sociologique*, dans ces volumes comme dans ceux de la série précédente.

Il ne faut pas faire à Durkheim le reproche d'avoir méconnu ce défaut d'harmonie. Nul plus n'en eut conscience que lui, ne l'a moins caché dans ses écrits. Dans son enseignement et dans son intimité, il marquait avec un soin particulier les lacunes de son savoir et celles du savoir sociologique en général. S'il n'était pas avare de suggestions et d'indications, ce n'était pas pour masquer des faiblesses, c'était pour susciter des vocations, des enthousiasmes, des recherches, pour engager de nouveaux esprits dans de nouvelles voies, pour conquérir du terrain. Une de ses joies les plus pures fut celle qu'il éprouva quand André Durkheim, décida de pénétrer, pour la sociologie, dans les dédales de la linguistique et commença sous les auspices de M. Meillet, à étudier le phénomène social le plus vaste peut-être, le langage. De même,

les douleurs les plus dures qu'il éprouva lors de la mort de son fils, furent celles de la perte de ses autres jeunes collaborateurs ils devaient frayer de nouveaux chemins à sa science non seulement il perdait en eux des amis, mais aussi avec eux disparaissaient de grands espoirs intellectuels. Car tous avaient, avec lui, le souci de combler les vides, de faire de la sociologie un système compact et solide, de lui donner un équilibre comme celui que manifeste la partie de nature dont elle traite. Les quatre sciences sociales les plus négligées par nous sont celles que nous groupons sous la rubrique informe de *Divers*. Tout, dans cette partie de *l'Année*, manque non seulement d'ordre, comme nous venons de le voir, mais encore de proportions.

D'abord, la *morphologie sociale* déjà bien mal placée, est encore presque méconnue par nous. A quel degré la morphologie, l'étude de la structure physique des sociétés forme le point de départ et aussi le point d'arrivée de toutes les études de la vie sociale, Durkheim l'a souvent expliqué. Mais il faut de nouveau opposer ici la petite place qu'elle occupe dans ces volumes à la grande place qu'elle occupe dans nos esprits. Deux sciences considérables en font partie : la démographie et l'anthropogéographie ou géographie humaine, si nous acceptons les dénominations courantes. La démographie est entièrement sociologique ; l'autre est, au moins pour très grande partie, de notre ressort ; à notre avis personnel elle l'est entièrement, mais nous ne ferons pas de ceci une affaire d'État. Nous rendons hommage à des études florissantes et quand on veut les développer, il ne faut pas chicaner à propos de mots plutôt qu'à propos de faits avec des historiens ou des géographes qui s'y adonnent comme M. Febvre, ou des géographes comme M. Demangeon et M. Russel Smith. Cependant, la réunion des deux sciences actuellement par trop séparées, mènera à de nouveaux progrès. D'autre part, un certain nombre de problèmes jusqu'ici purement démographiques relèvent évidemment de toute la sociologie : par exemple, celui de la natalité pose évidemment en question la structure et même le fonctionnement de la famille et non pas seulement des facteurs biologiques purs. Celui de la morbidité ou de la mortalité, par exemple, celui de l'action du climat sur la santé publique ne se pose pas de même dans les villes et dans les campagnes, ni suivant les différentes classes de la population. Enfin, énumérons encore quelques-uns de ces principaux phénomènes morphologiques : celui, si important en ce moment, des altérations de structures : pertes de substance humaine par suite de la guerre ou de la famine, destructions de sociétés entières, naissances d'autres sociétés, grands courants humains d'immigration et d'émigration ; les répartitions urbaines et rurales en perpétuelles variations ; les communications intrasociales et intersociales, qui s'accroissent ; les transports de forces ; et même, dès maintenant, la question des partages et des transports internationaux de forces. Tous ces problèmes supposent non seulement la démographie et la géographie des sociétés, mais encore la connaissance de leur vie totale. Or, la démographie comme la géographie humaine, et comme la sociologie elle-même commencent seulement à effleurer ces sujets capitaux. Leur étude n'est pas non plus suffisamment articulée.

Nous reviendrons encore une troisième fois au sujet de la morphologie sociale. Méthodiquement elle est essentielle.

Les trois autres Parties de la division *Divers* de *l'Année sociologique*, souffrent également de ce manque de proportions. Même nos études et la sociologie entière se ressentent de la faiblesse et de la petite quantité des travaux qui sont consacrés à la linguistique, à la technologie et à l'esthétique. Le peu d'attention que nous pouvons leur consacrer nous est même pénible. Sur quelques points : sur la linguistique générale, grâce surtout à M. Meillet, et à ses élèves ; sur l'esthétique, la musique, la poésie, grâce surtout à M. von Hornbostel et M. Heinz Werner, sur les techniques modernes, grâce à Mr. von Gottl-Lilienfeld, de grands résultats ont été acquis et la science a fait de notables et heureux progrès ; nous eussions aimé les mieux enregistrer. Ce défaut est bien involontaire de notre part ; il eût disparu si Bianconi, Gelly, André Durkheim, d'autres, étaient encore parmi nous. Mais, il faut le répéter bien haut, les trois groupes de faits : linguistique, technique, esthétique, tiennent, dans les systèmes sociaux, primitifs ou évolués, une place infiniment plus grande que celle que nous savons leur donner ici.

D'abord, le phénomène *linguistique* est plus général, plus caractéristique de la vie sociale qu'aucun autre phénomène de physiologie sociale. En lui viennent en principe s'exprimer toutes les autres activités de la société, il en condense les données et il en transmet les traditions. En lui gisent la plupart des notions et des ordres des collectivités. Non pas qu'il faille dire que dans une société il n'y ait rien que ce qui se traduit en mots. Des catégories fort importantes de la pensée peuvent régir une foule d'actes et d'idées et ne correspondre à rien de grammatical, quelquefois même à rien de logique, quelquefois même à rien d'exprimé. Ainsi la catégorie de sexe, celle de genre ne sont pas prédominantes dans de nombreuses langues de sociétés où pourtant elles règlent et la mythologie et la philosophie, et la division du travail technique et jusqu'à l'emplacement même des choses et des personnes. Nous faisons allusion à la Chine et aux Chinois, et aux sociétés polynésiennes en général. Mais si le social n'est nécessairement ni conscient, ni verbal, sûrement tout ce qui est verbal est conscient et social. Chose plus importante encore, tout ce qui est verbal porte à un très haut degré, souvent à un plus haut degré que toute autre pratique ou représentation collective, le caractère singulier spécifique de singulariser chaque civilisation, chaque société : il est la chose d'une communauté. C'est-à-dire qu'il est à la fois de l'ordre du général, et doublement, du particulier. Car il est général chez tous les individus de cette communauté qui disent le mot, parlent la langue et par conséquent pensent ainsi ; mais il n'est commun que chez eux ; et, d'autre part, chacun émet ce son, interprète ce phénomène, le parle à sa façon, dont le langage est pour ainsi dire la moyenne, d'ordinaire, et l'idéal, quelquefois. Il est ainsi le moyen commun et par conséquent naturel et premier par lesquels les hommes définissent leur pensée et leur action ; et en même temps il porte à un haut degré la marque de l'artifice et de l'arbitraire. De plus, hors même de l'intérêt capital de son étude en elle-même, comme le langage contient

autant d'action que de représentation, il pose, plus encore que les idées ou les institutions, religieuses ou morales, le problème capital des rapports de l'idéation et de l'action dans la conscience sociale. Problème que personne n'a osé et n'osera peut-être encore de longtemps aborder. Cependant, les matériaux commencent à arriver à pied d'œuvre. Par exemple en couplant le travail d'Henri Hubert sur la « Notion de temps » avec le travail de M. Marcel Cohen sur *l'Expression du temps dans le verbe sémitique*, on peut croire, entrevoir qu'on pourra peut-être un jour attaquer par ces deux biais le problème général.

En tout cas, quand les problèmes que soulève cette partie de la linguistique qui est sociale ou, plus exactement, cette partie de la sociologie qui est linguistique auront dépassé le stade fragmentaire ou le stade préliminaire, à ce moment, on pourra peut-être constituer autrement et la sociologie générale, et la sociologie linguistique en particulier. Bien d'autres parties de la sociologie s'en ressentiront : par exemple les théories de l'esthétique poétique, celle de la prière et même celle des formules juridiques et proverbiales. Ce champ magnifique attend, nous en convenons, ses travailleurs spécialisés. Les linguistes veulent bien l'arpenter pour nous ; M. Meillet veut bien continuer à le débroussailler ; mais nous savons bien que la sociologie du langage constitue, sinon, comme la morphologie sociale, une division fondamentale et se suffisant par elle-même, au moins une division des faits sociaux plus générale que les cinq autres divisions. Car la religion, la morale, l'économie, l'esthétique et la technologie viennent s'y cristalliser : elles se transmettent plus ou moins entièrement dans le langage et celui-ci a pourtant vis-à-vis d'elles une certaine autonomie.

La dimension du phénomène *esthétique* en tant que social est considérable en elle-même et par rapport aux autres phénomènes sociaux. La grandeur relative de la sociologie esthétique est peut-être encore plus notable par rapport à d'autres divisions auxquelles nous semblons ajouter plus d'importance. Cette grandeur, nous n'avons jamais pu, malheureusement, la mettre en pleine lumière. Durkheim y a fait plus qu'allusion dans ses *Formes élémentaires de la vie religieuse*, et nous avons fait effort pour ne la jamais perdre de vue dans *l'Année*. Il est vrai que d'autres l'ont plutôt exagérée. Ainsi le vieux maître Wundt, quand il met le rythme à la base du langage, l'art à l'origine du mythe, et quand, malgré son transcendantalisme, il met le mythe, représentation esthétique, à l'origine de la religion. Mais, en général, les sociologues portent davantage leur intérêt aux problèmes classiques de la morale, de l'économie et de la religion, et la part du phénomène esthétique est sous-estimée.

Pourtant, les phénomènes de la vie de l'art sont, après ceux du langage peut-être, ceux qui ont le plus largement débordé de leur limite, du moins dans les civilisations qui ont précédé les nôtres. C'est en des temps tout modernes et c'est encore dans des milieux restreints que l'art pour l'art a pu devenir un principe. Dans d'autres civilisations, et sans doute en sera-t-il ainsi dans de futures civilisations, l'art sert à tout, et colore tout. Dans la religion c'est le rythme, celui de la poésie et de la musique, ce sont la poésie et la musique elle-même, c'est l'agencement dramatique, c'est la danse, c'est l'image belle, reproduite, mimée ou même rêvée qui jouent un rôle immense ;

dans la morale c'est l'étiquette, la convenance, l'élégance et la beauté des manières qui sont recherchées à l'égal des devoirs et des rites. La plupart des besoins ou plutôt des goûts, et par suite l'échelle des valeurs économiques, et par suite les techniques elles-mêmes, sont commandés par le sens du beau, ou de ce qui est physiologiquement bon ; nous parlons de la cuisine par exemple. Et ainsi de suite. Les beaux-arts, pour adopter la distinction vulgaire qu'Espinas a rendue profonde, sont donc, comme les arts ou techniques, un phénomène caractéristique de la vie en commun, et non pas simplement d'une partie de cette vie. Ils sont même plus typiques des sociétés que leurs arts. Leur domaine est l'un des plus vastes, s'étendant à tous les autres, tandis que le phénomène technique semble, dans l'histoire, s'être cantonné l'un des premiers dans sa sphère à lui.

Technologie. - Bien que l'un de nous, Henri Hubert, archéologue et préhistorien soit, par profession, un technologue, nous n'avons jamais eu le temps et la force nécessaires pour donner au phénomène technique la place formidable qui lui est due,

« *Homo faber* » dit M. Bergson. Ces formules ne signifient rien que d'évident ou signifient trop, parce que le choix d'un tel signe cache d'autres signes également évidents, Mais celle-ci a pour mérite de réclamer pour la technique une place d'honneur dans l'histoire de l'homme. Elle rappelle une philosophie oubliée. Et nous l'adoptons, avec d'autres, à une condition : qu'elle dénote, non pas une « vertu créatrice » qui ressemble fort à la vertu dormitive de l'opium, mais un trait caractéristique de la vie en commun, et non pas de la vie individuelle et profonde de l'esprit. Que, même dans ses deux racines : l'invention du mouvement ou de l'outil, la tradition de son usage, et l'usage lui-même, l'art pratique soit essentiellement chose sociale, on sait cela depuis Noiré, le collègue de Nietzsche, dont les ouvrages philosophiques sont encore importants dans cette partie de notre science. Mais à quel degré toute la vie sociale dépend de la technique, c'est ce qui n'est pas encore suffisamment développé.

Cependant, trois groupes de savants le savent. D'abord les préhistoriens et les archéologues. Ceux-ci, au fond, même dans leurs plus vieilles classifications des soi-disant races ou des soi-disant âges, en réalité des civilisations et des sociétés, ne rangent celles-ci et leurs contacts que suivant l'ordre des successions et les types de leurs industries, les traces de ce genre étant d'ailleurs presque les seules visibles de ces peuples. - Ainsi procèdent encore les ethnographes. Nous avons indiqué l'an dernier, nous y reviendrons à diverses reprises dans ce tome et sûrement dans les tomes suivants - cette façon légitime dont on tente en ce moment d'écrire, surtout à l'aide de critères technologiques, l'histoire de sociétés réputées sans histoire. Nous pèserons, à propos de problèmes spéciaux, la valeur de ce signe entre autres signes. En tout cas, les ethnographes savent que l'histoire de l'industrie est un moment important de l'histoire humaine. Chez les ethnologues par conséquent, la technologie a un rôle grand et essentiel qui correspond à la nature profonde des techniques. - Enfin viennent les technologues proprement dits : ceux qui étudient les techniques modernes, l'industrie et son développement historique et logique. Leur science a fait un

progrès sensible le jour où M. von Gottl-Ottfilienfeld a publié, dans l'excellent *Grundriss der Sozialökonomik*, sa *Technologie*¹. Cet ouvrage manuel, mais profondément original, marque un temps. Et quoiqu'il ait paru dans une collection d'économie politique, il proclame et justifie les droits de toute cette science, digne de s'émaniciper et de devenir capitale. Il y a longtemps d'ailleurs que les technologues et ethnographes américains, Otis T. Mason entre autres, tous ceux qui avaient travaillé à la suite de Powell, le profond et original fondateur du Bureau d'ethnologie, avaient proclamé que la technologie était une partie spéciale et très éminente de la sociologie. Ils l'avaient fait indépendamment des savants allemands, Bastian et ses élèves. Cette tradition s'était malheureusement affaiblie en Allemagne comme en Angleterre. Mais on recommence à tenir cette science en honneur. On continuera sûrement à étendre et à approfondir l'étude des technologies modernes. En même temps on s'essayera à faire non pas l'histoire détaillée, presque toujours impossible, mais l'histoire logique de la tradition des arts de l'homme et du travail humain. Maintenant enfin, il est possible de rejoindre les idées de Reulaux, le fondateur allemand d'une technologie purement mécanique, avec les idées de Powell, fondateur d'une technologie ethnographique. Il y a de beaux jours à venir pour cette science. Nous ne pouvons même pas nous les figurer approximativement.

Car le phénomène technique ne présente pas seulement un intérêt en lui-même comme forme spéciale de l'activité sociale et comme forme spécifique de l'activité générale de l'homme. Il présente encore un intérêt au point de vue général. En effet, comme le langage ou les beaux-arts, les techniques d'une société offrent cette caractéristique d'être à la fois bien des choses. D'abord elles sont particulières à une société ou tout au moins à une civilisation, au point de la caractériser, d'en être même pour ainsi dire un signe. Rien ne manifeste plus la différence entre deux traditions sociales que la différence encore énorme, même de nos jours, entre les outils et les arts de deux sociétés : les tours de main et les formes d'instruments qu'elles supposent, de deux peuples aussi voisins que le Français et l'Anglais, sont encore presque absurdes : on y a des pelles et des bèches différentes ; et cette différence commande des façons de s'en servir différentes, et inversement. C'est à faire douter de la raison. Il faut lire dans Sseu-Ma-Tsien, le plus ancien historien chinois, comment la Cour et l'Office des rites débattirent la question de savoir si, à côté de l'usage des chars, on adopterait ou non la manière de monter à cheval des Huns. Les techniques sont donc, comme tous les phénomènes sociaux, par un côté, arbitraires, particulières à la communauté qui les engendre. Étymologiquement, artificiel vient d'art et d'artifice, technique dérive de [mot en grec dans le texte]. Mais, en même temps, plus qu'aucun autre phénomène social, les arts sont aptes à dépasser les limites des sociétés. Les techniques s'empruntent éminemment. Dès les plus anciennes époques de l'humanité, dès le paléolithique dit inférieur, instruments et procédés voyagent. Ils sont même l'objet principal de commerce et d'imitation. Partout ils sont la chose sociale expansive par excellence. Par nature, les techniques tendent à se généraliser et à se multiplier dans tout le peuple des hommes. Elles sont les plus importants des facteurs parmi les causes, les

¹ Cf. *Année sociologique*, nouvelle série, 1.

moyens et les fins de ce qu'on appelle la civilisation, et aussi du progrès non seulement social mais humain. Voici pourquoi. La religion, le droit, l'économie sont limitées à chaque société, un peu plus ou un peu moins que le langage, mais comme lui. Même quand elles se propagent, elles ne sont que des moyens pour la communauté d'agir sur soi. Au contraire, les techniques, elles, sont le moyen, matériel cette fois, qu'a une société d'agir sur son milieu. Par elles, l'homme devient de plus en plus maître du sol et de ses produits. Elles sont donc un compromis entre la nature et l'humanité. Par ce fait, par cette position extraordinaire, extrasociale, elles ont une nature générale et humaine. Cette merveille, l'instrument ; cette double merveille, le composé d'instruments : la machine ; cette triple merveille, le composé de machines : l'industrie, comme le reste de la vie sociale, ont donc élevé l'homme au-dessus de lui-même mais, en même temps, l'ont sorti de lui-même. Encore ici l' « homo » est « duplex », mais il l'est d'une autre façon que dans le droit ou dans la religion. Dans l'extase religieuse, dans le sacrifice moral, autour du Veau d'or, l'homme et la société restent toujours eux-mêmes avec leurs limites et leurs tares. Dans l'art pratique, l'homme fait reculer ses limites. Il progresse dans la nature, en même temps qu'au-dessus de sa propre nature, parce qu'il l'ajuste à la nature. Il s'identifie à l'ordre mécanique, physique et chimique des choses. Il crée et en même temps il se crée lui-même, il crée à la fois ses moyens de vivre, des choses purement humaines, et sa pensée inscrite dans ces choses. Ici s'élabore la véritable raison pratique.

Technologie et histoire naturelle des sciences. - Peut-être est-ce aussi dans les techniques et par rapport à elles que s'est élaborée la véritable raison tout court. Il faut reconnaître que le plan proposé et nos études elles-mêmes présentent sur ce point une très grave lacune, la plus grave peut-être de celles qui concernent les parties spéciales de la sociologie. Contrairement à la tradition comtiste, nous n'étudions nulle part, pour elle-même, l'histoire naturelle et sociale des sciences. Non pas que nous manquions d'appuis. Les distingués rédacteurs d'Isis, *Revue d'histoire des sciences*, M. Abel Rey, d'autres conçoivent aussi leur travail comme éminemment sociologique. Cependant, jusqu'ici, nous n'avons même pas fait effort pour situer ces études, encore moins pour en mesurer l'étendue et la profondeur. Quelques observations sont donc maintenant nécessaires.

Quand on étudie concrètement les arts et les sciences, et leurs rapports historiques, la division en raison pure et en raison pratique semble scolastique, peu véridique, peu psychologique, et encore moins sociologique. On sait, on voit, on sent les liens profonds qui les unissent dans leurs raisons d'être et dans leur histoire. Particulièrement forts à l'origine, ils sont encore évidents en ce jour où, en mille cas, la technique pose les questions que résout la science et souvent crée les faits que la science mathématise ou schématise après coup. D'autre part, bien souvent, c'est la découverte théorique qui pose le fait, le principe, l'invention que l'industrie exploite. Le complexe science-technique est un bloc. Par exemple les plus anciens calendriers

sont autant l'œuvre d'agriculteurs que d'esprits religieux, ou d'astrologues ; technique, science et mythe s'y mêlent. De même on a sélectionné les pigeons avant que Darwin ait trouvé la notion de sélection naturelle, De même la science pure et expérimentale - qui remplace en nos temps et les mythologies, et les métaphysiques, et l'action pure, même réfléchie - n'est à aucun degré dégagée de l'action qu'elle dirige, même quand elle s'en détache le plus nettement, le plus délibérément. Les doctrines de cosmologie les plus modernes ne viennent-elles pas d'aboutir à des recherches purement pratiques ? On veut trouver une mesure stable dans la seule constante actuellement connue, la longueur de l'onde lumineuse.

Voilà pourquoi c'est peut-être dans une partie spéciale de la sociologie technologique qu'il faudrait loger l'histoire des sciences et l'épistémologie. La science est, en effet, l'autre activité sociale qui fait, comme la technique, sortir l'homme de lui-même vers la nature et qui inspire cette technique et qui a même but : commander aux choses.

Nous hésitons cependant devant cette solution radicale. Ce rangement néglige une différence spécifique. Dans ses arts industriels, l'homme reste homme et ne sort qu'à moitié de lui-même. La science, au contraire, l'a fait sortir complètement de lui-même, l'a identifié aux choses. Il en prend désormais connaissance en elles-mêmes et pour elles-mêmes, au lieu de les sentir exclusivement par rapport à soi et à ses actes, ou de se les représenter dans une sorte de miroir magique, par rapport à des images mythiques, quelquefois inutiles.

Et de là vient une deuxième différence entre les sciences et les techniques. Si expansives et si imitables que soient ces dernières, elles sont, encore de nos jours, relativement variables suivant les nations. Au contraire, si la science reste sociale en ce qu'elle est due à la collaboration et à la vérification contrôlée des hommes, elle cesse cependant d'être l'œuvre des sociétés comme telles. De plus en plus, elle est le trésor de la communauté humaine et non plus de telle ou telle société. Après avoir été faite de traditions jalouses, de secrets et de mystères, d'alchimies et de recettes, elle est maintenant la chose du grand jour et de l'humanité. Peut-être, pour en aborder l'étude, faut-il se placer tout de suite non pas au point de vue partiel des sociétés passées ou présentes, mais à celui de la plus grande société possible : l'humanité. Pour ces deux dernières raisons, il faudrait peut-être ajouter une nouvelle division à la sociologie, l'épistémologie.

Peut-être, au contraire, est-il préférable de laisser la science à sa connexion naturelle : la pratique géométrique, mécanique, physique, chimique sur les choses, et aussi la pratique raisonnée sur les êtres animés et les hommes, art agricole, vétérinaire, médical. Peut-être vaut-il mieux, comme Espinas et comme les Grecs qu'il suivait, ne pas distinguer [en grec dans le texte]. Peut-être doit-on, comme Durkheim, les séparer profondément sans les opposer. Nous balancerions sans fin les pour et les contre ; nous ouvrons le débat et nous ne savons le terminer. Comme le bon Pindare, nous ne savons ce qui est juste.

Mais on voit par la place que nous lui donnons, à quel degré le problème de la science et celui de la technique sont fondamentaux et conditionnent le problème des origines sociales de la raison. Et, ceci soit dit en passant, c'est un motif de plus pour ne placer celui-ci qu'à la fin et non au début de nos études.

*
**

Même à l'intérieur des vieilles divisions de *l'Année sociologique*, de justes et bienveillants critiques notent des déséquilibres et des disproportions dont Durkheim fut toujours conscient. Ici, en science des religions, par exemple, nous étudions, peut-être trop, les « primitifs » et pas assez les grandes religions, les nôtres, les mouvements de sentiments et d'idées qui les agitent. Là, en science économique ou politique, nous ne nous occupons peut-être pas assez d'ethnographie et d'histoire ancienne. De plus, nous n'employons pas assez les méthodes quantitatives : on peut pourtant mesurer la fréquentation des églises et celle des cinémas comme les quantités d'heures de travail, les erreurs à la poste, les âges des suicidés. Nous suivons nous-mêmes les modes ou l'état de nos sciences. Car, a bon ou a mauvais droit, l'histoire des religions est tout entière tournée vers le passé et n'est pas habituée à des décomptes ; tandis que l'économie politique est une science de chiffres, tout entière tournée vers le présent, voire vers le futur, et oubliant peut-être trop le passé ou les sociétés qui nous entourent. Enfin, nous suivons nos goûts et nos capacités. Nous ne nous le cachons pas et ne devons pas le cacher. Nous sommes loin de l'idéal et l'avouons franchement.

Une *Année sociologique*, une sociologie mieux distribuées, mieux proportionnées, voilà le premier but bien défini que nous poursuivons. Puisse le nouvel effort que nous faisons tous ici nous acquérir la grâce de jeunes travailleurs ; puissent-ils, collaborant avec nous, trouver, constater les lacunes de notre savoir, étendre le leur, et ajuster un meilleur habit d'abstractions au corps des phénomènes sociaux.

Jusque-là, l'image que nous donnons de ce corps reste caricaturale. Faute de suffisantes études de morphologie, on dirait que selon nous la société est un corps sans pieds ; faute de linguistique, on la dirait sans langue ; faute d'esthétique et de technologie, on croirait que nous la voyons sans sens et sans bras ; faute d'une étude systématique de la conscience collective, on la dirait sans âme. On croirait que, comme nos voisins de *l'anthropologie sociale* anglaise, nous ne connaissons que *l'homo religiosus, ethicus, æconomicus*.

Ces critiques ne sont pas destinées à ruiner la méthode de division que nous avons suivie et suivons toujours. On veut compenser par elles les défauts inévitables que

présentent les compartimentages par lesquels il faut débiter. On veut voir ce qu'ils valent. Leur principal inconvénient est qu'ils empêchent de traiter, autrement que par généralités, deux questions fondamentales : celle des rapports sociaux et de l'éthologie collective ; celle de la conscience collective.

L'éthologie collective, étude des caractères, des âmes des sociétés, est restée littéraire, historique. De ceci, la raison est qu'elle est avant tout une étude de rapports entre *tous* les phénomènes sociaux. Les sciences sociales séparées, les sociologies spéciales empêchent de bien voir ces rapports.

Encore moins apparent que l'ordre et la proportion de toutes ces divisions est le rapport qu'elles soutiennent entre elles. Or, il faudrait connaître chacun de ces rapports en particulier et même ce rapport en général - s'il en existe un qui soit l'essence des rapports sociaux - et tous en général. C'est-à-dire, il faudrait connaître ce qu'ils ont de singulier dans chaque société connue et en même temps connaître ce qu'ils ont de général dans toutes les sociétés connues pour pouvoir inférer de celles-ci à toutes les sociétés possibles ou pour pouvoir classer et apprécier sainement une société donnée, et ensuite la diriger. Nous sommes peu avancés à ce sujet. Nous ne savons ni ce qui constitue le caractère, la singularité de chaque société, ni comment chacune est composée, outre les hommes et le sol qui la constituent, d'états d'âme et d'habitudes pratiques comparables du haut en bas de l'échelle de l'histoire des sociétés. Ni nous ne savons pourquoi chaque société est individuellement différente d'une autre, ni nous n'entrevoions pourquoi ces institutions et ces mouvements, ces idées et ces groupes obéissent pourtant à des lois ou, si l'on veut, à des rapports nécessaires, généraux, intelligibles pour mieux dire. Car deux faits dominent l'histoire naturelle des sociétés. Dans toutes se trouvent des phénomènes de même sorte, ceux qu'étudient les différentes sociologies spéciales et la sociologie générale. Mais aussi ces phénomènes de diverses sortes se trouvent, dans chaque société, différemment dosés, différemment colorés. Tout au long du progrès humain, dans la généalogie des sociétés, la dimension de chacun a varié ; et c'est dans cet immense bariolage de leurs variations, successives et simultanées, c'est dans le kaléidoscope de leurs dispositions toujours changeantes que réside le secret de ce mélange qui est particulier, à telle société, à tel moment, qui lui donne un aspect et, à chacune de ses époques, pour ainsi dire, un style, un aspect spécial. C'est le mystère de ces rapports et de ces mélanges qu'il faut chercher, et que cherche l'histoire de chaque société. Nous sommes mal engagés pour entrer dans cette voie, pour bien décrire l'individualité de chaque société. Et pour la même raison nous sommes mal engagés pour bien faire une théorie générale des rapports sociaux, de la « relation » sociale. C'est donc du rapprochement de tous ces mystères et de celui de toutes ces similitudes qu'il faut partir pour obtenir cette science idéale des sociétés qui expliquera, ou plutôt comprendra le général et le particulier de chacune d'elles. Car une théorie générale de ce particulier peut être tentée et Durkheim proposait de l'appeler « l'éthologie collective ». Ces deux parties, éthologie et théorie des relations sociales, sont également nécessaires.

Du point de vue des divisions classiques, le dernier problème est aussi difficile à poser : celui de la nature même de la conscience collective, qu'elle soit active et réfléchie ou passive et mécanique. Ici nos expressions, a nous-mêmes, restent encore trop souvent abstraites et générales. On a pu croire que Durkheim substantialisait la conscience collective. Rien de plus dangereux que de parler de la société, quand on veut décrire *les* sociétés, les consciences pensant ensemble, les choses psychiques de telle ou telle vie sociale, ce qui est proprement la conscience collective. D'autre part, Durkheim avait bien caractérisé les représentations collectives ; nous avons bien isolé un certain nombre de ces représentations collectives ; nous considérons bien les parties. Il faudrait encore considérer le tout de celles-ci, la conscience collective. De même que psychologiquement, l'homme pense, se tend, agit, sent à la fois, avec tout son corps, de même cette communauté des corps et des esprits qu'est une société sent, agit, vit et veut vivre avec tous les corps et avec tous les esprits de tous ces hommes. Elle est leur tout, le tout de ces tous ; elle est cela et rien d'autre ; ce qui est assez. On le voit, une science concrète doit donc, même après avoir divisé, rebrasser toutes les divisions. C'est ainsi qu'on pourra - peut-être en faisant appel à d'autres sciences, biologiques en particulier, plutôt que psychologiques - arriver à une science du corps et de l'âme des sociétés. De ce point de vue, le problème complet de la conscience collective et de la raison pourront peut-être être abordés objectivement. Par exemple, au lieu d'étudier la raison humaine de quelques côtés seulement ou par bribes, comme nous avons fait presque tous, on l'étudiera par rapport à la totalité des rythmes, des actes et des forces de la société tout entière. À des recherches trop partielles, même quand elles dépassent la simple analyse, on superposera une synthèse qui s'efforcera d'être complète.

Si notre science semble ainsi piétiner devant ces graves problèmes et d'autres que nous n'entrevoions même pas, ceci provient probablement d'une seule cause. Nous avons dû diviser pour commencer à comprendre. Mais nous n'avons fait que cela. Au fond, nous sommes encore dans l'ornière de l'abstraction et du préjugé, impuissants à sortir des classifications étroites que nous imposent les sciences déjà anciennes de *l'économie*, du droit, de la *religion*, etc., sciences respectables sûrement mais encore dans l'enfance ; nos divisions qui les suivent sont, comme elles, sûrement fautives. Nous ne sommes pas sûrs enfin qu'elles épuisent la réalité. Cette répartition est trop limitative, trop précise dans son énumération. La « Sociologie générale » et les « Divers », titres dont nous nous servons, masquent cette impuissance à arriver à la précision nécessaire, trahissent notre insécurité. De plus les titres des sociologies spéciales elles-mêmes correspondent trop aux divisions plus actuelles, plus éphémères qu'on ne croit, du travail social moderne, des activités de nos sociétés occidentales, Elles portent donc profondément la marque de notre temps, celle de notre subjectivité. Elles cadrent mal avec la vie des sociétés qui ont divisé autrement leur travail ou avec celle des sociétés qui le diviseront un jour autrement que nous ne faisons. Enfin, trop empiriques sur certains points, elles morcellent, divisent et, divisant trop, isolant trop, au fond, elles abstraient et rendent encore de la réalité une image tranchée, tronquée.

On serait donc tenté de bouleverser tout ce cloisonnage des phénomènes sociaux, de renverser cet édifice des sociologies spéciales. Ce serait imprudent et inutile. On peut le laisser subsister, parce que dans ce sens la science est encore bien loin d'avoir fait tout son chemin.

Il y a, sans doute, une solution à tous ces problèmes. Il est peut-être d'autres divisions rationnelles et réelles, valables pour toutes les sociétés connues. Il faut probablement superposer à nos divisions, ou plutôt leur opposer, symétrique et complémentaire, une autre division plus claire et en même temps plus concrète des mêmes phénomènes de la vie en commun. Ce sont les mêmes faits qu'on retrouvera, mais vus d'un autre angle. Cette considération à partir d'un autre point de vue est, à notre avis, nécessaire.

Durkheim avait proposé, dès ses *Règles de la méthode*, une autre division des phénomènes sociaux, *symétrique* de la division de la biologie, en morphologie et physiologie. Il n'a jamais malheureusement pu exposer assez longuement le principe de cette division. Cependant ce qui va suivre s'inspire largement de ses indications orales. Cette division bipartite des phénomènes sociaux en morphologiques et physiologiques est peut-être la vraie sinon la seule. Peut-être de nouvelles générations de travailleurs s'engageront-elles dans cette voie ; ce qui n'empêchera pas les anciens de travailler dans la leur. Mais, puisqu'elle est inusitée, insistons sur cette méthode et la nécessité de son usage.

“ Divisions et proportions des divisions de la sociologie ” (1927)

Chapitre 3

Division concrète de la sociologie

I Principe

[Retour à la table des matières](#)

En fait, il n'y a dans une société que deux choses : le groupe qui la forme, d'ordinaire sur un sol détermine, d'une part ; les représentations et les mouvements de ce groupe, d'autre part. C'est-à-dire qu'il n'y a, d'un côté, que des phénomènes matériels : des nombres déterminés d'individus de tel et tel âge, à tel instant et à tel endroit ; et, d'un autre côté, parmi les idées et les actions de ces hommes communes en ces hommes, celles qui sont, en même temps, l'effet de leur vie en commun. Et il n'y a rien d'autre. Au premier phénomène, le groupe et les choses, correspond la *morphologie*, étude des structures matérielles ¹ ; au deuxième phénomène correspond la

¹ *Sur la notion de structure*, - Nous nous excusons de continuer à nous servir du mot « structure ». Il désigne en effet trois choses distinctes : 1° des structures sociales qui sont vraiment matérielles : répartition de la population à la surface du sol, à des points d'eau, dans des villes et des maisons ou le long des routes, etc. ; répartition d'une société entre sexes, âges, etc. ; puis d'autres choses,

physiologie sociale, c'est-à-dire l'étude de ces structures en mouvement, C'est-à-dire leurs fonctions et le fonctionnement de ces fonctions. Durkheim a divisé celle-ci avec précision en *physiologie des pratiques* et *physiologie des représentations collectives*.

Tandis que ceci n'est pas sûr de la division que nous suivons d'ordinaire, celle des sociologies spéciales, cette division est sans doute complète. Elle risque aussi d'être exacte, car elle est profondément concrète. Elle ne divise rien qui ne soit évidemment divisé. Enfin elle laisse tout en l'état.

*

**

Elle suit en principe les divisions de la biologie et de la psychologie.

Cependant, il ne faut pas pousser trop loin cette imitation de la biologie, où d'ailleurs la distinction tranchée entre morphologistes et physiologistes, n'est pas elle-même sans danger. Ces emprunts de méthodes, de science à science, doivent être faits avec prudence. Pour nous instruire, souvenons-nous de l'erreur absurde de Comte et comment il prenait à la mécanique sa distinction de la *statique* et de la *dynamique sociales*. Et voyons les choses sous les mots. Car nous nous servons de termes que Durkheim empruntait il y a trente ans à des sciences qui ont depuis progressé et ces termes doivent être définis. La division primaire : morphologie, physiologie, doit être dégagée de tout souvenir des sciences de la vie. Ces mots même ne peuvent avoir le même sens en sociologie que dans d'autres sciences. Il faut préciser celui que nous leur donnons. Nous accentuerons ainsi la ligne générale de ce plan de sociologie, avant d'en montrer les avantages.

matérielles encore, mais déjà morales, qui méritent encore le nom de structure puisqu'elles se manifestent de façon permanente, en des endroits déterminés : emplacements d'industries groupes secondaires isolés, par exemple, dans une société composite ainsi les quartiers nègre, chinois, italien, d'une grande ville américaine ; 2° nous appelons encore structures des sous-groupes dont l'unité est surtout morale, bien qu'elle se traduise en général par des habitats uniques, des agglomérations précises, plus ou moins durables : par exemple le groupe domestique et, à titre d'illustration : la grande famille, le groupe des parsonniers ; les clans qui déjà ne sont plus constamment isolés les uns des autres et ne sont pas toujours groupés en quartiers ou en localités ; 3° enfin nous appelons structure sociale quelque chose qui n'a plus rien de matériel, la constitution de la société elle-même, la constitution des sous-groupes ; par exemple un pouvoir souverain, une chefferie dans la tribu, le clan ou la famine les classes d'âges, l'organisation militaire, etc., tous phénomènes presque purement physiologiques, juridiques même presque exclusivement. Nous aurions voulu faire disparaître cette confusion entre faits de morphologie et faits de physiologie dans notre propre nomenclature. Nous avons essayé de réserver à ce dernier groupe de faits, rassemblements purement moraux, le nom de *constitutions*. Seulement ce mot ne marque pas que, tout de même, en ces faits, il y a autre chose que le droit. Par exemple, les compagnies d'un régiment, les archers ou les frondeurs d'une tribu, ont une place dans une ligne de bataille. Nous nous efforcerons cependant, de dissiper toute amphibologie par l'emploi d'adjectifs, en disant : structure sociale, structure matérielle.

Contenu de la morphologie sociale. - Cette division reste la même que dans le plan habituel. La morphologie sociale est au fond la mieux constituée de toutes les parties de la sociologie, et en elle les deux plans coïncident. Mais il suit de là qu'elle ne doit pas être entendue simplement à la façon des morphologies animale ou végétale.

Plus encore qu'un organisme dont une coupe immobilisatrice peut isoler un tissu ou dont l'anatomie résèque un organe, une société est dans le temps, dans le mouvement et dans l'esprit. Même sa structure matérielle est dans un tel perpétuel changement, ou plutôt une photographie instantanée y surprend tellement d'âges divers, deux sexes, tant de provenances, que vouloir séparer ce mouvement de cette structure, cette anatomie de cette physiologie serait rester dans l'abstraction pure. Il y a même des sociétés, nous l'avons démontré, qui ont plusieurs structures se succédant avec les saisons ; d'autres sont composées d'éléments divers, dont quelques-uns eux-mêmes ont des structures diverses et variables, par exemple : ici une population maritime, où les mâles sont souvent au loin ; ailleurs, des groupes comme (ceux qu'on appelle pittoresquement en Amérique les « Hobo ») ces cheminots qui passent l'hiver en ville ; ailleurs encore ce qu'on appelle plus techniquement la population flottante ; tous ces genres de groupements et bien d'autres doivent être étudiés en eux-mêmes et dans leurs mouvements. De même l'étude de la ville ne peut être séparée de son histoire, ni de celle des origines de la population. Enfin, si les hommes se groupent en sociétés, villages et bordes, c'est parce qu'ils le veulent et des idées interviennent ici aussi. La morphologie sociale ne doit donc pas être comparée seulement à la morphologie des biologistes.

Disons donc, autrement, qu'elle étudie le groupe en tant que phénomène matériel¹. Elle comprend et devrait rebrasser en elle-même tout ce que l'on confond ou divise arbitrairement sous le nom : de statistique (exception faite des statistiques spéciales qui relèvent de l'étude des institutions : morales, économiques, etc.) ; (exception faite aussi des statistiques somatiques, stature, etc. qui relèvent de l'anthropologie somatologique) ; sous le nom de démographie ; sous le nom de géographie humaine ou anthropogéographie ou géographie historique, ou géographie politique et économique ; elle comprend aussi l'étude des mouvements de la population dans le temps et dans l'espace : natalité, mortalité, âge ; alternatives, flottements des structures ; mouvements et courants migratoires ; elle comprend aussi l'étude des sous-groupes de la société en tant qu'ils sont ajustés au sol. C'est sur cette solide base que doit s'édifier un jour une sociologie complète. Et cette base très large, de masses et de nombres, peut être graphiquement figurée, en même temps que mathématiquement mesurée. La morphologie sociale est donc l'une des parties de la sociologie les plus compactes ; elle peut donner les conclusions les plus satisfaisantes pour l'esprit.

¹ Cf. Durkheim, *Année sociologique*, 2, p. 530, sq.

Contenu de la physiologie sociale. - Hors des hommes et des choses que la société contient, il n'y a en elle que les représentations communes et les actes communs de ces hommes - non pas tous les faits communs, comme manger et dormir, mais ceux qui sont l'effet de leur vie en société. Cette catégorie de faits est celle de la vie de la société. Elle constitue un système de fonctions et de fonctionnements. C'est donc encore de la structure, mais de la structure en mouvement. Mais surtout, puisqu'il s'agit de faits de conscience en même temps que de faits matériels, ce sont aussi des faits de vie mentale et morale. On peut donc les diviser en deux : 1° *les actes sociaux, ou pratiques sociales, ou institutions*, dans le cas où les actes sont traditionnels et répétés en vertu de la tradition ; 2° *les idées et sentiments collectifs* qui président ou correspondent à ces actes, ou sont tout au moins l'objet de croyances collectives. A cette division des faits correspond une division de la physiologie sociale en : 1° *physiologie des pratiques*, 2° *physiologie des représentations*.

On voit pourquoi, de même que le mot de morphologie, celui de physiologie doit être employé avec précaution. Il est toujours imprégné de biologie abstraite. Il ne faut pas non plus qu'il réveille la métaphore de l'organisme social. Enfin s'il exprime bien l'idée de la vie et du mouvement des hommes en sociétés, en réalité la physiologie des mœurs, des pratiques, des actes et des courants sociaux, il a le tort de ne pas exprimer clairement ce qu'il y a de conscient, de sentimental, d'idéal, de volontaire et d'arbitraire dans les poussées et dans les traditions de ces collectivités d'hommes que sont les sociétés.

Il serait facile de parler ici de psychologie collective au lieu de physiologie sociale. A un point de vue même ce serait un progrès. Car cette expression ferait bien sentir que toute cette partie de la sociologie est d'essence psychologique, que tout s'y traduit en termes de conscience, de psychologie si l'on veut dire - à condition que l'on comprit bien que celles-ci forment des communautés de conscience, qu'elles sont des consciences vivant en commun, dirigeant une action commune, formant entre elles un milieu commun. Voilà ce qu'on peut entendre par psychologie sociale. Seulement alors, si l'on y réduisait toute la physiologie sociale, toute la partie matérielle des faits de physiologie disparaîtrait de l'horizon : la transformation des idées et sentiments en actes et mouvements des individus, leur perpétuation en objets fabriqués, etc., leur fréquence elle-même. Et toute la recherche serait faussée. En effet, on laisserait échapper ainsi à la considération *les deux caractéristiques* par lesquelles tout fait social se distingue des faits de psychologie individuelle : 1° *qu'il est statistique et nombre* (nous répétons cette observation et y reviendrons encore) étant commun à des nombres déterminés d'hommes pendant des temps déterminés ; et, 2° (ce qui est inclus) *qu'il est historique*. Car à propos de ce dernier signe, il faut bien spécifier que tout fait social est un moment d'une histoire d'un groupe d'hommes, qu'il est fin et commencement d'une ou plusieurs séries. Disons donc simplement : tout fait social, y

compris les actes de conscience, est un fait de vie. Le terme de physiologie est compréhensif ; il ne préjuge rien ; gardons-le.

D'ailleurs, de même que nous avons essayé de purger de toute mixture biologique le terme de physiologie, de même essayons de préserver cette division de la physiologie sociale elle-même, entre physiologie des actes collectifs et physiologie des représentations collectives ; essayons de la dégager de toute compromission psychologique. Même en psychologie, la classification correspondante est, depuis Münsterberg, l'objet de discussions passionnées. Si nous nous en servons, c'est au nom de l'usage commun. La sociologie a intérêt à n'emprunter que les mots du langage courant, mais elle doit leur donner un sens précis et à elle. Des mots de ce genre n'ont que peu d'inconvénient si l'on sait précisément ce qu'ils connotent. Or tout, dans le règne social, se place dans un autre plan, selon d'autres symétries, avec d'autres attractions que dans le règne de la conscience individuelle. Les mots actes, représentations n'ont donc pas la même valeur l'opposition des faits qu'ils désignent n'ont donc pas la même portée qu'en psychologie.

L'intrication du mouvement et de la représentation est plus grande dans la vie sociale. - En effet, une peine, un suicide, un temple, un outil, sont des faits matériels, comme le commerce ou la guerre. Ce sont cependant aussi des faits moraux, ou religieux, techniques, économiques, généraux. Le comportement de l'homme en tant que sociable est donc encore plus lié à la conscience collective que le comportement individuel ne l'est à la conscience individuelle. Un acte social est toujours inspiré. Les idées peuvent y dominer même au point de nier la vie des individus, aboutir même à des destructions de peuples ou à la destruction du groupe : ainsi un siège désespéré, la résistance d'un groupe de mitrailleurs. Inversement, en tant que social, un fait est presque toujours un acte, une attitude prise. Même une négation d'acte, une paix, absence de guerre, est une chose ; vivre sans procès est agréable ; un tabou, un rite négatif, un commandement d'étiquette est un acte : si je ne vous dépasse pas, c'est que je me retiens de marcher. Même les représentations collectives les plus élevées n'ont d'existence, ne sont vraiment telles que dans la mesure où elles commandent des actes. La foi, quoi qu'en disent les théologiens de certaines Églises, de certaines hérésies, et certains littérateurs qui prennent les dires pour les faits, n'est rien sans les œuvres. Elle est en elle-même une œuvre, la recherche d'un état mental, d'une confiance, d'une révélation. Même chez les quiétistes parfaits elle implique une prise d'attitude : le quiétisme lui-même, ce comportement négatif que l'on voudrait bien faire prendre pour une idée, mais qui consiste à vider volontairement l'âme de tout acte et peut-être de toute idée. Cette liaison intime de l'acte et de la représentation est fatale dès qu'en dehors de la pure théorie mystique, il s'agit de faits sociaux. Il y a à cela une raison : le caractère collectif et par conséquent statistique des faits sociaux. Il faut qu'ils se rencontrent une ou plusieurs fois chez plusieurs individus vivant en société. Par conséquent, n'est sûrement collectif, même quand c'est une représentation pure, que ce qui se matérialise à un degré, même très lointain : par exemple dans un livre, dans le comportement d'une collectivité. Inversement, nulle part, même dans l'art et dans l'exercice le plus désœuvré de la mystique et de l'imagination ou de la

science soi-disant pure, il n'y a ni idéation ni sentimentalisation (*Einfühlung*) dignes du nom de collectives sans qu'il y ait au moins communication, langage ; sans qu'il y ait un minimum d'actes collectifs, de répétitions, d'imitations, d'autorité, et, nous ajouterons, sans une fréquence minima d'images représentées aux esprits, d'appréhensions simultanées ou identiques de certains aspects, de certaines formes (*Gestalt*) des choses, des idées et des actes qui font l'objet de la représentation collective. Ainsi, en sociologie comme en psychologie, nous ne sommes sûrs qu'il y a représentation que quand il y a comportement. Mais aussi, en sociologie plus sûrement qu'en psychologie, un comportement même négatif et purement inhibitoire, n'est pas un pur tropisme. Ce qui est vrai en psychologie l'est cent fois plus encore en sociologie, et encore plus vérifiable : puisque nous savons par expérience que la conduite de nos concitoyens a les mêmes raisons d'être que la nôtre, en tant qu'elle est d'importance sociale. Donc, au lieu d'opposer comme on fait communément représentation et acte, nous dirons plutôt représentation et comportement, représentation collective et comportement collectif. Et nous n'isolons qu'exceptionnellement les uns des autres.

Il faut convenir que cette division de la physiologie sociale en physiologie des actes et Physiologie des représentations ne doit pas être considérée comme une règle. Elle est simple, claire, distincte, provisoirement nécessaire pour nous. Ceci ne prouve pas qu'elle soit adéquate à toute la matière étudiée. Dans l'état actuel de la psychologie et de la sociologie, nous ne savons qu'opposer les mouvements sociaux des hommes - qui sont de la matière, du temps et de l'espace, comme les corps et les autres mouvements des corps des individus - et la conscience sociale, les états de conscience sociale qui sont dans cette société - ou plutôt les représentations collectives qu'on trouve chez les individus groupés. Ainsi le psychologue abstrait les mouvements du corps de la pensée qu'ils traduisent. Mais le fait concret, complet, c'est le tout : corps et âme. Dans la plupart des cas, la question que pose un fait social, par exemple la promulgation d'une loi, ne porte ni seulement sur les concepts et les sentiments collectifs d'une part, ni seulement sur les actes et leurs sanctions d'autre part, elle porte sur le rapport des uns et des autres, et même encore plus sur des faits qui dépassent ce rapport, par exemple sur l'idéal et le normal, sur les moyennes et les réalités que l'on peut nombrer dans cette société, mais que nous savons encore fort mal appréhender.

II

Avantages de cette division

[Retour à la table des matières](#)

Sous réserve de ces observations, cette division de la sociologie ne présente aucun inconvénient. Elle est dégagée de toute métaphysique et de tout alliage d'autre science. Elle ne contredit rien, car on peut et doit l'employer concurremment avec la division en *sociologie générale* et *sociologies spéciales*, ne fût-ce que vérifier, pour recouper la recherche à tout moment. Ces deux divisions se tolèrent nécessairement l'une l'autre. Nous allons même voir comment celle-ci permet de retrouver la division en sociologies spéciales, Enfin elle ne présente que des avantages.

Le principal, répétons-le, c'est qu'elle est complète. Elle n'omet rien. Dans une collectivité il n'y a évidemment que ces trois groupes de phénomènes collectifs : la masse des individus, leurs actes et leurs idées.

Elle est claire et distincte. Elle ne divise rien qui ne soit parfaitement divisé dans la réalité.

Elle risque aussi d'être plus exacte qu'aucune autre, plus adaptée aux faits. Car elle est profondément, exclusivement concrète, calquée seulement sur des signes patents : une structure matérielle, des mouvements des groupes, des actes, cela se voit ; des représentations des individus groupés cela se dit, cela se sait, même cela se voit à travers les pratiques sociales.

Ensuite il ne faut pas se laisser arrêter par les termes abstraits que nous employons - cette division, globale cette fois, est éminemment réaliste : elle présente d'un coup la réalité. Ce qu'il faut décrire, ce qui est donné à chaque instant, c'est un tout social intégrant des individus qui sont eux-mêmes des tous. Prenons pour exemple un fait moral important. Choisissons même un de ceux qui peuvent ne pas se répéter. Car il est des faits sociaux extraordinaires, non traditionnels dans la vie des sociétés : une grande émigration, une guerre, une panique sont des événements auxquels ne manquent ni le caractère historique ni le caractère statistique du fait social. Ils sont tout à la fois morphologiques, moteurs, idéaux. Descendons même jusqu'à l'analyse historique et statistique de cas particuliers englobés dans un phénomène

moral, par exemple dans le suicide ; considérons tel ou tel suicide, de telles gens, de tel âge, en telles et telles sociétés : on arrive presque à rejoindre l'individu complet. Ainsi encore, un fait que nous venons d'étudier ¹, la suggestion collective de la mort (cette façon dans certaines populations dont les gens se laissent mourir parce qu'ils croient avoir péché ou parce qu'ils se croient enchantés) met à nu non seulement la moralité et la religiosité de ces hommes, mais le rapport de celles-ci avec la vie elle-même et le goût de la mort ; c'est donc la totalité biologique que rencontre la sociologie. Ce qu'elle observe partout et toujours, c'est non pas l'homme divisé en compartiments psychologiques, ou même en compartiments sociologiques, c'est l'homme tout entier. Et c'est en suivant une pareille méthode de division des faits qu'on retrouve cet élément réel et dernier.

Enfin un pareil plan pose les problèmes en termes de sociologie pure, c'est-à-dire : en termes de nombre, d'espace et de temps, en termes de nature des idées et des actions, enfin et surtout en termes de rapports, de fonctions. Ce faisant, il rend plus claire la nature de la sociologie, plus fine et plus limité son domaine.

Car ce qui est vrai des fonctions spéciales des organes d'un vivant est encore plus vrai, et même vrai d'une tout autre vérité des fonctions et fonctionnements d'une société humaine. Tout en elle n'est que relations, même la nature matérielle des choses ; un outil n'est rien s'il n'est pas manié. Revenons à notre exemple familier : une industrie n'est pas seulement chose technique, il faut la considérer à toutes sortes d'autres points de vue : elle n'existe que parce qu'elle a un rendement économique, parce qu'elle correspond à un marché et à des prix ; elle est localisée ici ou là pour des raisons géographiques ou purement démographiques, ou même politiques ou traditionnelles ; l'administration économique de cette industrie appartient à tel ou tel pour des causes de droit ; elle peut ne correspondre qu'à des arts esthétiques ou à des sports : etc. Tout, dans une société, même les choses les plus spéciales, tout est, et est avant tout, fonction et fonctionnement ; rien ne se comprend si ce n'est par rapport au tout, à la collectivité tout entière et non par rapport à des parties séparées. Il n'est aucun phénomène social qui ne soit partie intégrante du tout social. Il l'est non seulement à la façon dont notre pied ou notre main ou même un viscère plus ou moins essentiel sont partie de nous-mêmes, mais - quoique cette comparaison avec les fonctions physiologiques soit encore insuffisante et quoique l'unité des phénomènes sociologiques soit encore supérieure - à la façon dont un état de conscience ou une partie de notre caractère sont non pas une partie séparable de notre moi, mais nous-même à un moment donné. Tout état social, toute activité sociale, même fugitive, doivent être rapportés à cette unité, à ce total intégré, d'un genre extraordinaire : total des corps distraits des hommes et total des consciences, séparées et cependant unies : unies à la fois par contrainte et volition, par fatalité et liberté. Car ce qui les rassemble et les fait vivre en commun, ce qui les fait penser et agir ensemble et à la fois, c'est un rythme naturel, une unanimité voulue, arbitraire même, mais, même alors et toujours, nécessaire,

¹ *Journal de psychologie*, 1926.

Ainsi se trouve justifiée l'unité de la sociologie par une vue claire de son objet. Une note qui va suivre insistera sur cette unité à propos de livres récents. Mais dès maintenant, nous tenons à rappeler que c'est là le principe le plus fécond de la méthode de Durkheim. Il n'y a pas *des* sciences sociales, mais *une science des sociétés*. Certes on doit isoler chaque phénomène social pour l'étudier ; l'explication d'un phénomène social ne peut être cherchée que dans d'autres phénomènes sociaux ; mais ceux-ci ne sont pas nécessairement du même ordre, par exemple : religieux, moral ou technique que lui. Ils sont même très souvent de tout autre nature. Hors de la morphologie sociale qu'il faut distinguer et séparer pour mettre en relief sa valeur explicative, toutes les autres sections de la sociologie, les sociologies spéciales ou sciences sociales ne sont, de ce point de vue, que des parties de la physiologie sociale. Celle-ci peut être assez aisément répartie sous le titre des diverses sociales, les religions, les mœurs, de l'économie, des arts, des beaux-arts et jeux, du langage. Mais la sociologie est là pour empêcher d'oublier aucune des connexions. Car l'explication n'est complète quand on a décrit par-dessus les connexions physiologiques, les connexions matérielles et morphologiques.

Autrement dit, il ne faut jamais séparer les diverses parties de la sociologie, ni plus spécialement de la physiologie sociale, les unes des autres. Les phénomènes sociaux ont entre eux les rapports les plus hétéroclites. Coutumes et idées poussent en tous sens leurs racines. L'erreur est de négliger ces anastomoses sans nombre et profondes. Le principal but de nos études est précisément de donner le sentiment de ces liens les plus divers de cause et d'effet, de fins, de directions idéales et de forces matérielles (y compris le sol et les choses) qui, en s'entre-croisant, forment le tissu réel, vivant et idéal en même temps, d'une société. Voilà comment une étude concrète de sociologie, tout comme une étude historique, dépasse toujours normalement les sphères même étroitement fixées d'une spécialité. L'historien des religions, du droit et de l'économie, doit souvent sortir des limites qu'il se trace. Et cependant cet élargissement enrichit les études les plus étroitement limitées. Ainsi encore on comprendra chaque institution une à une, en la rapportant au tout ; au contraire, chacune isolée dans sa catégorie mène à un mystère si on la considère à part. Le moraliste trouvera toujours que nous n'avons pas « fondé » la morale ; le théologien que nous n'avons pas épuisé la « réalité », « l'expérience » religieuses ; l'économiste restera pantois devant les « lois » qu'il croit avoir découvertes et qui ne sont en réalité que des normes actuelles d'action. Au contraire, le problème change si on prend toutes ces parties ensemble, si on va alternativement du tout aux parties et des parties au tout. Il est permis alors, honnêtement et loyalement, de faire espérer qu'un jour, une science, même incomplète, de l'homme (une anthropologie biologique, psychologique, sociologique) fera comprendre, par toutes les conditions où l'homme a vécu, toutes les diverses formes ou au moins les plus importantes de celles qu'ont revêtues sa vie, son action, sa sentimentalité et son idéation.

*

**

Tels sont les avantages généraux de ce plan de travail. Chaque partie de ce plan possède aussi son utilité.

En particulier la division des phénomènes de la physiologie sociale a déjà cet avantage considérable : elle est rigoureusement concrète. Elle permet de poser en général tous les problèmes avec un minimum d'abstraction. Elle n'isole jamais les comportements collectifs des états de conscience collective correspondants. Et elle n'isole ni les uns, ni les autres ni du nombre, ni de la structure du groupe où on les constate.

D'abord, elle rassemble entre elles toutes les représentations et toutes les pratiques collectives, pavant ainsi la voie à une théorie générale de la représentation et à une théorie générale de l'action. En effet, les représentations collectives ont plus d'affinités, plus de connexions naturelles entre elles, bien souvent, même qu'avec les diverses formes de l'activité sociale qui leur sont une à une spécialement correspondantes. Une notion, un mot, comme l'idée et le terme de cause, sont non seulement en relation avec la religion., le droit, la technique, le langage, ils sont le total de ces relations. Même l'idée, toute la notion de cause touche la notion philosophique des valeurs par exemple dans les jugements de valeur qui composent la magie et la religion, comme elle touche les débuts de la logique formelle en divination et en procédure. On pourrait faire d'autres observations sur la notion de faute - juridique, religieuse et, professionnelle à la fois, chez les Maoris ou même les Berbères. Les mythes - autre exemple - sont pleins de principes de droit. Et ainsi de suite. Il est dangereux de ne pas apercevoir, de ne pas rechercher systématiquement ces rapports.

De même les pratiques se tiennent souvent la main et sont moins séparées les unes des autres, que des diverses notions qui, plus ou moins consciemment, leur président. La peine est dans de nombreuses sociétés, autant une expiation ou un paiement qu'un acte de justice. Toute propriété est un acte économique, même celle d'un rituel. Ces observations peuvent être multipliées sans fin.

Enfin séparant mieux les deux groupes de faits qui sont fonction l'un de l'autre : les représentations collectives et les pratiques collectives, cette division fait mieux apercevoir les rapports qui les unissent, en particulier, leurs relations indirectes et cependant intimes. Elle postule qu'il n'y a pas de représentation qui n'ait à quelque degré un retentissement sur l'action et qu'il n'y a pas d'action pure. Extérieurement le conte, celui du peuple et de la tradition, n'est que littéraire. Intérieurement, si on analyse ses mécanismes et ses thèmes, on s'aperçoit qu'il est plein de souvenirs d'anciennes pratiques, qu'il correspond à des superstitions populaires, à des règles de présage

plus ou moins vivantes, etc. De même, la science apparaît à première vue comme purement idéale, la technique comme exclusivement pratique. Mais si on s'obstine à chercher les notions qui président à l'une et les mouvements que commande l'autre, on s'aperçoit vite que les deux sont dominées par une unité naturelle. La science dirige la technique qui est une science appliquée, et la technique dirige la science car elle lui pose des questions. De même, le langage, de ce point de vue, apparaît comme chose immédiatement d'action autant que de pensée, plus même peut-être. Et le problème que les linguistes débattent se pose en termes clairs.

En dernier lieu, la morphologie sociale étant bien isolée de la physiologie, le bloc matériel de la société étant bien distingué de son épanouissement physiologique et psychologique, on peut apercevoir la solution du difficile problème des rapports entre la structure matérielle des sociétés d'une part, les actes et représentations de ces sociétés, d'autre part. Les faits que Durkheim découvrit, mais qu'il eut tant de peine à démontrer dans sa *Division du travail* aux philosophes qui n'y croyaient pas et aux économistes qui s'en réservaient l'étude par trop partielle, sont pour ses successeurs et seront, pour la prochaine génération de sociologues, l'évidence même. Le nombre, la densité de la population, l'intensité de la circulation et les relations, les divisions d'âge, de sexe, etc., l'état de santé, etc., apparaissent, comme ils sont, en rapport direct avec tous les phénomènes de l'activité sociale. De là, par l'intermédiaire des activités, on peut voir se dégager du groupe lui-même, dans sa structure même, les grands processus de sentiments, de passions, de désirs, les grands systèmes de symbolismes, d'images, d'idées, de préjugés, les grands choix, les grandes volitions des collectivités. Redescendant l'échelle, on peut voir, comment c'est autour d'idées, de sentiments, de traditions.. de constitutions, que viennent se grouper les hommes. Et l'on peut parcourir le chemin inverse. Du spécial au général, du matériel à l'idéal, les chaînes d'analyse et de synthèse apparaissent ainsi continues.

III

Emploi simultané des deux méthodes de division

[Retour à la table des matières](#)

De cette nouvelle division superposée à l'ancienne, les divisions spéciales ne souffriront pas. Au contraire, grâce à cette étude systématique qui les assouplit, elles sortiront enrichies et éclairées, et surtout légitimées. Elles se replacent mieux, s'ordonnent, se distribuent mieux. Elles se retrouvent et ne se préjugent plus. En effet,

dans cet ordre, les importantes questions de rapports de dépendance et d'indépendance des différents phénomènes sociaux passent au premier plan. Elles sont facilement tranchées, alors que jusqu'ici, abordées une à une par les diverses spécialités, elles sont encombrées de mots et de préjugés. Car elles offrent pour celles-ci de graves écueils. Rien de plus simple que la définition du phénomène social et rien de plus difficile que celle des diverses catégories de phénomènes sociaux. La distinction est souvent fort utile et ne tient qu'à des différences de points de vue sur la même chose. Ainsi la théologie morale se sépare difficilement de la morale tout court ; l'honnête du rituel, et inversement. Les règles d'appropriation sont-elles l'expression ou sont-elles le fondement de l'économie ? on en discute. Suivant l'angle, une industrie est un phénomène économique ou un phénomène technique ; elle peut être bien autre chose : la cuisine d'un bon restaurant est aussi un phénomène esthétique. Une vue de l'ensemble peut éclairer ces problèmes et faciliter ces divisions. Elle en fait aussi sentir les relativités. Car il peut y avoir et il y a sans doute, dans la société, des phénomènes importants que nous ne savons pas encore poser à leur véritable place. Nous savons à peine réserver celle que nous gardons pour eux.

Cette étude systématique des rapports permet non seulement de situer mais de « déduire » les divisions classiques de physiologie sociale. Il faut utiliser à leur propos le procédé que M. Meillet a employé ici même ¹ au sujet du sens des mots : voir les groupes divers qui s'inspirent d'une même notion, font en même temps ou successivement les actes de différents sens, comme ils se servent d'un seul mot. La notion d'efficace est commune à bien des parties de la sociologie : à la technique et à la religion en particulier ; on en voit cependant, même si on admet une origine commune, les divers points d'application. Les Grecs opposaient la loi à la nature, le [mot en grec dans le texte] à la [mot en grec dans le texte] en droit, en religion, en art, en esthétique. La notion de règle est appliquée par la science des mœurs et par la science économique. On saisit cependant la différence importante de ces deux façons de concevoir la même chose, la même attitude sociale. Une propriété est une richesse et inversement ; cependant on conçoit la relation des deux termes. Peu de sujets sont plus passionnants que ceux-ci. C'est sur les confins des divisions de la sociologie, comme sur les confins de toutes les sciences et parties des sciences que s'opèrent normalement les plus grands progrès. Parce que c'est là qu'on saisit les jointures des faits et que l'on sent le mieux les oppositions de points de vue.

Naturellement il est d'autres progrès, notamment ceux auxquels Durkheim et ses collaborateurs semblent avoir le plus travaillé. Ils consistent à approfondir chacune des diverses sciences sociales que la sociologie groupe. Mais même ces progrès conduisent selon nous à dépasser les limites si vastes et pourtant encore étroites, du droit de l'économie, de la religion, etc. Ils consistent même souvent dans une simple vue des raisons historiques complexes d'un fait simple. Toute recherche profonde met

¹ « Comment les mots changent de sens ». Cf. *Année sociologique*, 9.

à nu, sous le froid des institutions, ou sous le flottement des idées, le vivant ou le conscient tout entier, le groupe d'hommes. Dans un va-et-vient constant, en passant du tout de la société à ses parties (groupes secondaires), aux instants de sa vie, aux types d'action et de représentation ; dans une étude spéciale du mouvement des parties, jointe cependant à une étude globale du mouvement du tout, doit se faire non seulement le progrès de la sociologie générale, mais celui même des sociologies spéciales. Ou plutôt, de même qu'il n'y a qu'une physique, peut-être même qu'un phénomène physique ou physico-chimique apprécié par divers sens, de même il n'y a, encore plus évidemment, qu'une sociologie, parce qu'il n'y a qu'un phénomène sociologique ; la vie sociale qui est l'objet d'une seule science, laquelle l'approche de divers points de vue. Et ces points de vue sont au fond fixés eux-mêmes par l'état historique des civilisations, des sociétés, de leurs sous-groupes, dont notre science est elle-même le produit, et de l'observation desquels elle est partie. Par exemple il n'est pas sûr que si nos civilisations n'avaient déjà distingué la religion de la morale, nous eussions pu nous-mêmes les séparer. Ainsi ces divisions concrètes qui semblent opposées aux sociologies spéciales fournissent des méthodes pour les approfondir en elles-mêmes.

Il est en particulier un moyen excellent d'expliquer ces divers points de vue auxquels l'homme s'est considéré lui-même et s'est fait lui-même, et auxquels correspondent les sociologies spéciales. Celles-ci n'existent que parce que les principales activités et idéations auxquelles elles correspondent se sont divisées au cours de la très longue évolution cent et cent fois millénaire de l'humanité. Mais, si elles se sont divisées, c'est que, par rapport à elles, au moins de façon momentanée, les gens de ces sociétés se sont divisés eux-mêmes. Nous ne sommes pas toujours artisans ou toujours religieux, mais quand nous le sommes, nous le sommes généralement dans un atelier ou dans une église. Les activités sociales ont abouti, dans nombre de cas, à diviser les sociétés en de nombreux groupements variés, plus ou moins fixes. L'étude de ces groupements ou sous-groupes est, sinon la fin de la démonstration sociologique, du moins l'un des guides les plus sûrs. Pour comprendre les diverses physiologies sociales, il n'est rien de tel que de comprendre les diverses structures sociales auxquelles elles correspondent.

Il n'est pas de société connue, ou supposée connue, si basse qu'elle soit, où il n'y ait eu un minimum de répartition des individus. Ce fut une erreur de génie de Morgan d'avoir cru retrouver ce fait : la horde de consanguins ; et ce n'est qu'une hypothèse de Durkheim mais, à notre sens, une hypothèse nécessaire, celle qui suppose, à l'origine de toutes nos sociétés, des sociétés amorphes. L'opposition des sexes et des générations et, très tôt, l'exogamie, ont divisé les sociétés. Mais dès qu'on entre dans l'histoire ou l'ethnographie, sans doute dès une préhistoire assez ancienne, on trouve des sociétés divisées encore d'une autre façon : en moitiés exogames, plus exactement en deux clans exogames primaires, ou phratries, et en clans dans ces phratries, et en familles ; et, d'autre part, on voit déjà poindre çà et là des noyaux de ce qui sera un jour la corporation religieuse et déjà de ce qui est la corporation magique ; on voit des sortes de chefferie civile, des ateliers avec leurs techniciens, des bardes - nous ne

faisons allusion id qu'à ce que l'on constate dans les sociétés australiennes, les plus primitives de celles que nous connaissons, mais infiniment moins simples qu'on n'a l'habitude de nous les représenter. Aussi l'on peut poser la règle suivante : toute activité sociale qui, dans une société, s'est créée une structure et a laquelle un groupe d'hommes s'est spécialement adonné, correspond sûrement a une nécessité de la vie de cette société. Celle-ci ne conférerait pas la vie et l'existence à cet « être moral » ou, comme on dit en droit anglais, à cette « corporation », si ce groupe même temporaire ne répondait pas à ses attentes et à ses besoins.

Il n'est pas absolument forcé que ces structures soient permanentes ; elles peuvent ne durer qu'un temps, et réapparaître plus tard, souvent suivant un rythme. Surtout dans les sociétés qui ont précédé les nôtres ou qui les entourent encore (j'entends toutes celles qui n'appartiennent pas à l'Asie et à l'Europe et à la branche hamitique de l'Afrique Nord), les hommes peuvent s'organiser ainsi, sans se répartir perpétuellement en groupes fonctionnellement différents. Par exemple dans nombre de sociétés anciennes ou même contemporaines, à certains moments de la vie publique, les citoyens se sont repartis en classes d'âge, en confréries religieuses, en sociétés secrètes, en troupes militaires, en hiérarchies politiques. Toutes ces organisations sont différentes des phratries, clans et familles qui pourtant subsistent. Elles se confondent souvent avec ces derniers et souvent entre elles. C'est que ce sont ces groupements qui, en somme, sont chargés de telle ou telle fonction. Ou plutôt celle-ci n'est que la vie de ce groupement. Et celui-ci est soutenu, autorisé, doué d'autorité au fond, par la société tout entière. Elle abdique en lui, lui délègue sa force par rapport à tel ou tel but. Ainsi dans les sociétés nigritiennes proprement dites comme dans beaucoup de mélanésiennes, la justice est souvent l'œuvre de sociétés secrètes.

L'étude de ces groupements occasionnels, permanents ou temporaires est nécessaire, par-delà l'étude exclusive des représentations et des actes, pour les faire comprendre les uns et les autres. C'est le fonctionnement de ces groupements qui décèle quel groupe pense et agit, et comment il pense et agit ; c'est ce fonctionnement qui dévoile pourquoi la société s'en remet à lui de cette pensée et de cette action, pourquoi elle se laisse suggérer par lui, pourquoi elle lui donne mandat d'agir. L'analyse se trouve terminée quand on a trouvé qui pense et qui agit et quelle impression cette pensée et cette action font sur la société dans son ensemble. Même, de ce point de vue, quand, dans des cas assez rares, c'est la société tout entière qui sent et réagit, on pourrait presque dire qu'à ces moments, elle agit comme si elle formait un groupe spécial ; ce qui est évident, lorsque par exception pour quelques jours ou semaines, la congrégation sociale tout entière peut être formée, par exemple, dans certaines sociétés australiennes, américaines.

Il y a donc une sorte de lieu géométrique entre les phénomènes physiologiques et les phénomènes morphologiques : c'est le groupe secondaire, la structure sociale spéciale qui reste relativement isolée. Il y a une sorte de morphologie mixte. Elle aide à déterminer ces groupes secondaires : les organes divers de la vie sociale, dont la séparation permet de séparer les diverses sociologies spéciales ; celles-ci étant au

fond toutes (sauf la morphologie pure) des parties de la physiologie sociale. Celle-ci comprend donc, elle aussi, l'étude de certaines structures. C'est même en décrivant celles-ci, en voyant comment l'homme se comporte à l'église, au marché, au théâtre, au prétoire, que se font au mieux les sociologies spéciales. Ce que nous proposons c'est que l'on fasse pour toutes les différentes structures sociales et leurs activités ce que l'on n'a fait jusqu'ici à fond que pour le clan et la famille. Cette étude des groupes secondaires, des milieux dont est composé le milieu total, la société, celle de leurs variations, altérations, de leurs réciproques actions et réactions est, à notre avis, une des choses non seulement les plus souhaitables mais les plus faciles et les plus urgentes qui soient. C'est là, encore plus que dans la pratique sociale - l'institution étant toujours à quelque degré figée - que se constate la véritable vie, matérielle et morale en même temps, le comportement du groupe. Même les processus collectifs d'idéation, de représentations, peuvent être traités de cette façon. Elle semblera bien terre à terre et même bien lointaine et inadéquate à quiconque est amoureux de vague et d'idéal. Ce sont, à notre avis, les chercheurs d'ineffable qui se trompent. Au contraire de ce qu'ils disent, on est sûr qu'il y a un mythe ou légende, pensée forte et ancrée, quand il y a un pèlerinage de saints, fête, clans ou confréries attachés à ces lieux saints. Le jeu des idées collectives est sérieux quand il se reflète dans les lieux et dans les objets, parce qu'il se passe dans les groupes que d'ailleurs ce jeu crée, dissout et recrée sans cesse.

Ainsi cette division des phénomènes sociaux en morphologiques et physiologiques et celle des phénomènes physiologiques en représentations et en actes collectifs peut s'appliquer utilement à l'intérieur des différentes sociologies spéciales. Peut-être même faut-il s'en servir obligatoirement quand on étudie séparément les phénomènes sociaux cloisonnés en religieux, juridiques, économiques, etc. Les spécialités découpent les grandes classes de faits pour ainsi dire en piles verticalement disposées ; au contraire on peut aussi diviser ces sections en tranches pour ainsi dire horizontales, par degrés, par couches d'idéation croissante ou décroissante, de matérialisation plus ou moins grande selon qu'on s'éloigne ou se rapproche de la représentation pure ou de la structure matérielle proprement dite. A notre avis, cette division fournit un principe de méthode pour l'étude de chaque grand groupe de faits. Elle constitue une sorte de preuve arithmétique que l'on a été complet. Car, à notre sens, un phénomène social est expliqué quand on a trouvé à quel groupe il correspond, *et* à quel fait de pensée *et* d'acte il correspond, qu'il soit physiologique ou morphologique, peu importe.

L'application de ce principe va de soi quand il s'agit de physiologie pure. Cependant peu de sociologues l'emploient de façon constante. Il est pourtant presque infaillible à l'usage. Il force à voir, à chercher les actes sous les représentations et les représentations sous les actes et, sous les uns et les autres, les groupes. Des séries d'institutions qui apparaissent, à la surface, comme composées exclusivement de pratiques traditionnelles ou d'actes de fabrication, comme la coutume et les techniques, sont pleines de notions que la science du droit et la technologie doivent dégager. D'autres séries de faits sociaux qui apparaissent comme purement rationnelles, idéales, spéculatives, imaginatives, ou sentimentales et ineffables, telles la musique

ou la poésie et la science, sont pleines d'actes, d'activités, d'actions, d'impressions sur les sens, sur la respiration, sur les muscles ou de pratiques et de techniques.

Inversement la morphologie sociale qui sert de contrôle à la physiologie, doit être soumise à ces analyses, elle aussi. Le groupe n'apparaîtra plus jamais inerte ou inconscient. Son unité, la volonté, l'habitude de vivre en commun l'expliquent. Celles-ci, en plus du rassemblement de la masse, sont faites de toutes ces multitudes d'impondérables, de tendances, d'instinct, d'imitations, d'idées communiquées, de sentiments passagers, sans parler des hérédités communes.

Ici se justifie l'idée profonde de la métaphysique, de la philosophie et même de la pensée allemandes, même du vulgaire en Allemagne : qu'une « Weltanschauung », qu'une « conception du monde » commande l'action et même l'amour. Il est juste de dire qu'autant qu'un sol et une masse, c'est une tonalité de vie qui forme toute société. La société inspire en effet une attitude mentale et même physique à ses membres et cette attitude fait partie de leur nature. Et ces attitudes de ces masses peuvent être nombrées : premier point de l'éthologie collective.

D'ailleurs, nous l'avons vu déjà, la morphologie sociale figure la société non seulement dans l'espace et le nombre, mais encore dans le temps. Elle étudie aussi des mouvements, des altérations et des dynamismes. De plus, tout comme la psychologie sociale, ou plutôt la physiologie sociale, se traduisent dans la matière humaine et, à l'occasion, dans l'espace et le temps sociaux où tout se passe, de même la structure matérielle du groupe n'est jamais chose indifférente à la conscience du groupe. Souvent les faits de morphologie sont vitaux pour elle. Par exemple, voici les frontières on les dirait entièrement morphologiques, géographiques mais ne sont-elles pas en même temps un phénomène moral et militaire, et pour certains peuples, pour les anciens surtout, un phénomène religieux ?

L'intérêt principal de ces observations est qu'elles permettent de faire comprendre, de systématiser et d'exiger l'emploi des méthodes quantitatives. Qui dit structures matérielles et sociales et mouvements des structures dit choses qui peuvent être mesurées. Ce lien du morphologique et du physiologique permet donc de mesurer la place considérable que devrait occuper ici, dans toutes les études de physiologie sociale, la recherche statistique. Les sous-groupes et leurs actions peuvent en effet être dénombrés. On recense les professions. Même les crimes correspondent, pour ainsi dire, au sous-groupe des criminels.

Hélas ! même dans *l'Année sociologique*, nous sommes loin de compte. La statistique, mathématique sociale, pourtant d'origine sociologique elle-même, semble se réduire pour nous aux problèmes usuels : de la population (morphologie), de la criminologie et de l'état civil (statistique morale) et de l'économie, cette partie de nos sciences qui se vante d'être le domaine du nombre et des lois du nombre et qui l'est en

effet en partie. Cette restriction de l'emploi de la statistique est inexacte. Au fond, tout problème social est un problème statistique. La fréquence du fait, le nombre des individus participants, la répétition au long du temps, l'importance absolue et relative des actes et de leurs effets par rapport au reste de la vie, etc., tout est mesurable et devrait être compté. L'assistance au théâtre ou au jeu, le nombre des éditions d'un livre instruisent sur le prix attaché à une oeuvre ou à un sport beaucoup mieux que des pages et des pages de moralistes ou de critiques. La force d'une Église se mesure au nombre et à la richesse de ses temples, au nombre de ses croyants et à la grandeur de leurs sacrifices, et, s'il faut aussi toujours considérer les impondérables en elles, ne considérer que la foi et la théologie est une non moins grave erreur que de les oublier. Manié avec prudence et intelligence, le procédé statistique est non seulement le moyen de mesurer mais le moyen d'analyser tout fait social, parce qu'il force à apercevoir le groupe agissant. Il est vrai que, bien des travaux statistiques actuels eux-mêmes sont plutôt inspirés par les besoins administratifs ou politiques des États, ou bien sont mal dotés, ou mal dirigés par une curiosité mal éclairée de professionnels ; ils présentent un fatras. Les vrais travaux sont encore à entreprendre. Cependant on sait déjà combien l'historien et le sociologue des générations qui viennent seront mieux armés que nous ne fûmes. Dès nos jours, dans des travaux immenses, comme ceux du « census » américain ou du « census » des Indes, l'on voit apparaître, à travers les statistiques compilées, les choses sociales en ébullition : le « chaudron de la sorcière » où se fabrique une société. Dans des études ainsi entreprises, le cadre de toutes les divisions spéciales elles-mêmes s'enrichit.

IV

Utilité de cette division pour une sociologie générale concrète

[Retour à la table des matières](#)

C'est surtout au point de vue de la sociologie générale que cette division a des avantages. Elle la prépare directement. Dans cette sociologie concrète, on a donc de mieux en mieux décrit les rapports qui existent entre les divers ordres de faits sociaux considérés tous ensemble et considérés chacun séparément : morphologiques et physiologiques d'une part et, en même temps, religieux, économiques, juridiques, linguistiques, etc. C'est alors qu'on peut entreprendre de constituer vraiment une sociologie en même temps générale et cependant concrète.

Le procédé est simple, c'est d'étudier tous ces rapports. Par un coté même, la *sociologie générale* consiste dans la découverte de ces rapports.

D'ailleurs ce nom de *sociologie générale* prête à l'erreur. Elle n'est pas le pur domaine des pures généralités, surtout des généralités hâtives. Elle est, avant tout, l'étude des phénomènes généraux. On appelle généraux ceux des phénomènes sociaux qui s'étendent à toute la vie sociale. Mais ils peuvent être tout à fait particuliers, précis ; ils peuvent manquer ici et là, et être même restreints à des sociétés déterminées. Ces phénomènes généraux sont ceux : de la tradition, de l'éducation, de l'autorité, de l'imitation, des relations sociales en général, entre classes, de l'État, de la guerre, de la mentalité collective, de la Raison, etc. Nous négligeons ces grands faits et les négligerons probablement encore longtemps. Mais d'autres ne les oublient pas. Sur l'autorité, on peut citer le livre de M. Laski. Durkheim et les partisans de la *Social Pedagogics* traitent de l'éducation. D'autres auteurs réduisent même la sociologie tout entière à ces considérations des faits généraux : c'est le cas de Simmel et de ses élèves, celui de M. von Wiese et de sa « *Beziehungslehre* ». Nous ne sommes pas trop d'accord avec eux ; mais ils ont raison de ne pas considérer l'étude des édifices sociaux comme relevant de la seule sociologie juridique. Sur l'État et les nécessités de son étude, nous allons revenir incessamment à propos de la *sociologie appliquée* et de la *politique*.

Une autre partie de la sociologie générale concerne les rapports que les faits sociaux ont avec les faits voisins. Or, du dernier point de vue, les rapports de la sociologie et des deux sciences immédiatement annexes, la biologie et la psychologie, deviennent visibles. Les connexions de la morphologie sociale, science du matériel humain, et de la biologie sont claires. Celles de la physiologie sociale avec la biologie le sont moins. Mais si l'on saisit que les phénomènes morphologiques sont le moyen-terme-cause, les raisons d'être, qui relient les idées et les actions sociales aux faits biologiques et inversement et ceux-ci aux idées, etc., tout s'éclaire. Une population a un idéal de beauté et se crée un type physique, par l'action de cet idéal sur le mariage, sur la natalité. Une population a un nombre déterminé de fous ; ces fous se suicident ou commettent des crimes suivant les saisons, suivant les quantités d'heures de jour, c'est-à-dire suivant l'action de la nature sur la longueur et l'intensité de la vie sociale, Nous ne citons que des faits bien connus.

On éclaire encore ainsi le rapport entre la psychologie et la sociologie. La psychologie des représentations et celle des actes et celle des caractères viennent se rapprocher non plus de tous les phénomènes sociologiques, mais de ceux des phénomènes sociaux correspondants : représentations et actes collectifs, caractérologie, etc. Et les problèmes de confins, si importants, où la psychologie et l'individuel jouxtent la sociologie et le social, se posent en termes de faits : ainsi ceux du langage, ceux des sentiments religieux, moraux, etc.

Citons enfin trois des parties de la sociologie générale qui, à notre avis, peuvent de suite bénéficier d'une méthode de ce genre. Ce sont : la théorie du symbolisme, celle de la raison et enfin celle des caractères collectifs. Les deux premières sont

maintenant posées très généralement. (Voir dans le tome précédent et dans celui-ci les analyses des travaux de M. Cassirer.) La dernière était fort en vogue au temps de Taine. Elle est désuète maintenant, à tort à notre avis.

Le problème de la pensée, à la fois pratique et théorique, celui de son rapport avec le langage, le symbole et le mythe, celui du rapport de la science et de la technique trouvent ici leur place normale, exacte, parce qu'on peut les considérer tous ensemble.

[Retour à la table des matières](#)

1° *Le problème du langage et du symbole* (et le problème, plus général et plus crucial, de l'expression) sort de suite de la spécialité où le cantonnent les linguistes et les esthéticiens et des généralités où se meuvent les philosophes et quelques psychologues. Ces deux choses essentielles, si intimement liées, connaissances et symboles de tous ordres apparaissent enfin comme elles sont : liées à la totalité des activités du groupe et à la structure même de celui-ci et non pas simplement à telle ou telle catégorie de ces activités. Car il est des symboles et des connaissances en économie comme en religion, comme en droit et non pas simplement comme en mythologie ou en art. Et le totem ou le drapeau symbolisent le groupe.

2° *Plus généralement, les études de « mentalité », de « fabrication de l'esprit humain », de « construction et d'édification » de la raison, sont revenues à la mode.* C'est elles que Comte avait en vue. Durkheim, Hubert, nous, d'autres et, parmi eux, M. Lévy-Bruhl, M. J. H. Robinson, les ont remises en honneur en termes précis, croyons-nous. Elles peuvent être et doivent être élargies. Au fond, elles supposent la connaissance simultanée de nombreux éléments, dans de nombreuses civilisations. Les données qui doivent entrer en ligne de compte sont esthétiques, techniques, linguistiques et non pas seulement religieuses ou scientifiques. Là aussi ce sont des mélanges qu'il faut déceler et des dosages qu'il faut faire. Et après les avoir fait, il faut rebrasser tout cela, synthétiser en termes encore plus précis. On fera ainsi apparaître le « total » dans l'histoire : l'empirique, l'illogique et le logique du début, le raisonnable et le positif du futur. Tant que les nombres ont eu une valeur mystique et linguistique en plus de leur usage technique et intellectuel ; tant que les maladies ont été quelque chose de moral ou de religieux, des sanctions du péché par exemple, l'arithmétique ou la médecine avaient une autre tournure que celle qu'elles ont prise. Cependant elles existaient. Les premières pages d'Hippocrate marquent merveilleusement la révolution interne qui fit passer, un jour, en Ionie, la médecine à la science. Notre arithmétique elle-même s'est encore développée dans la recherche des carrés magiques et celle des racines mystiques, bien après Pythagore, jusqu'au XVIIe siècle. Notre pharmacopée du XVIIe, du XVIIIe siècle encore, venaient de civilisations qui mêlaient toutes sortes d'observations insolites à leur pathologie, à leur thérapeutique, mais qui avaient de fort sérieuses connaissances en pharmacie : en Arabie, en Inde,

en Chine. Chez les pharmaciens comme chez les alchimistes, il y avait plus que de la foi et de l'empirisme, il y avait de la science. La raison et l'expérience intelligente sont aussi vieilles que les sociétés et peut-être plus durables que la pensée mystique. Ainsi encore en voyant l'ensemble, on prépare l'analyse de la conscience collective ;

[Retour à la table des matières](#)

3° Les études de *mentalité* ne sont au fond qu'une partie des études de *civilisation* et *d'éthologie* que nous distinguons fort mal. Il faudra un jour les séparer. Pour le moment, *l'éthologie collective*, si difficile à constituer, nous l'avons vu, peut les considérer d'un coup. Ces analyses de l'âme d'une société ou d'une civilisation peuvent être comparées à des analyses chimiques. Selon les vues profondes de Durkheim, de même que les caractères individuels, les caractères des sociétés et des civilisations sont simplement des composés d'éléments mesurables.

Des types de vie sociale plus ou moins répandus, voilà ce qu'on appelle des civilisations. Dans telle ou telle société, les principales caractéristiques de la vie sociale sont plus ou moins autochtones, proviennent en plus ou moins grande partie de sociétés plus ou moins voisines. Les sociétés sont plus ou moins fermées. Par exemple, le Moyen Âge chrétien était beaucoup plus un univers, une « *universitas* », une catholicité que notre Europe et, cependant, les groupes qui le formaient étaient infiniment plus divers et plus nombreux. Mais ils étaient moins organiques et c'est pourquoi ils étaient infiniment plus perméables les uns aux autres, plus faibles vis-à-vis des influences d'en haut ils étaient encore sous l'impression de l'Empire romain par suite les couches supérieures de ces nations encore mal définies, l'Église, l'Université, les principales corporations, les grandes confréries, dont la chevalerie, étaient beaucoup plus internationalisées qu'aujourd'hui. Voilà pour la notion de civilisation.

Quant au caractère des gens d'une société, il singularise celle-ci. Certaines sociétés sont plus adonnées à la recherche idéale et esthétique, ou au commerce. D'autres sont plus adonnées aux arts pratiques, à l'administration et au commandement ; là est l'opposition classique de Rome et de la Grèce. Notre regretté Huvelin revenait brillamment sur ce sujet à propos du droit romain. - Le Dr Jung et M. Seligmann vont jusqu'à parler de psychanalyse des races et des sociétés, et même d' « *introversion* » et d' « *extraversion* » à leur propos. Ils poussent un peu loin le freudisme ou le jungisme. Ces classifications n'ont déjà pas trop grande valeur en psychologie et physiologie individuelles ; elles n'en ont plus guère en sociologie. Mais elles donnent le sens de ce qu'est une science des caractères sociaux et, s'il en est, des caractères des races.

On peut en effet classer les sociétés à de multiples points de vue. Ainsi les unes sont prédominées par des éléments jeunes, par exemple la Russie, d'autres par des masses âgées, par exemple la France. D'un autre point de vue, elles sont rurales (russes) ou urbaines en majorité (anglaises), agricoles ou industrielles, etc. C'est ici

qu'on pourra reprendre, en d'autres termes, mais en poursuivant les mêmes buts que M. Steinmetz ¹ la vaste question de la classification des sociétés ou plutôt du catalogue de celles-ci. Car c'était au fond a des dosages que M. Steinmetz s'attachait, de façon remarquable pour l'époque.

Ces classifications poussées dans le détail arriveront peut-être un jour à rendre compte de la spécificité de chaque société connue, à expliquer son type spécial, son aspect individuel. Au fond, c'est ce que font inconsciemment, mais non sans méthode, les historiens, les pratiquants de l' « histoire » devenue enfin « sociale ». On arrivera peut-être même a rendre compte des idiosyncrasies et ensuite à diagnostiquer à part l'état précis, à chaque instant, de chaque société. Tous ces problèmes échapperont aux généralités et à la littérature politique ou même historique. Ainsi de même que la psychologie doit être couronnée par une « caractérologie », de même une « caractérologie des sociétés », une « éthologie collective » concrète achèvera la sociologie générale et aidera à comprendre la conduite actuelle de chaque société.

On saura alors, comme nous ne savons pas, sans danger pour les sociétés elles-mêmes, poser le problème de la *sociologie appliquée ou politique*. On sera prêt pour sauter ce dangereux pas : le vide qui s'étend de la science sociale pure à la direction de l'action.

Mais, on le remarque, ces deux plans d'une sociologie pure ne comprennent rien qui concerne la *politique*. Or, à ce point, nous rencontrons des traditions contraires des sociologues respectables. Il faut nous expliquer sur cette autre discipline, la *politique*, que nous ne pratiquons pas.

¹ Cf. *Année sociologique*, 2.

Chapitre 4

Place de la sociologie appliquée ou politique

[Retour à la table des matières](#)

L'un des principaux avantages d'une connaissance complète et concrète des sociétés et des types de sociétés, de chaque société à part, des nôtres en particulier, c'est qu'elle permet d'entrevoir enfin ce que peut être une *sociologie appliquée ou politique*. On doit impitoyablement éliminer celle-ci de la sociologie pure. Et cependant, seule chose qu'on puisse faire ici, on entrevoit, tout à fait séparément, quelques principes de l'application de nos sciences.

La *politique* n'est pas une partie de la *sociologie*. Les deux genres de recherches sont trop mêlés encore aujourd'hui. Nous insistons sur leur séparation. Elle est contraire à la tradition américaine, nettement « mélioriste » depuis Ward. Les sociologues américains ont généralement le sentiment aigu que les « civics », les « politics », le « social service », le « social work », en général les « social forces » et les « ethics » sont aussi leur et constituent leur domaine. Ils les confondent avec la sociologie. Au contraire nous, ici, en France et dans *l'Année sociologique*, nous ne nous occupons intentionnellement pas de *la politique*. Nous avons pour cela une

raison de principe que Durkheim a souvent indiquée et précisée : ceux qui font cette confusion entre la science et l'art se trompent et au point de vue de la science et au point de vue de l'art. Chercher des applications ne doit être ni l'objet d'une science, ni le but d'une science : ce serait fausser celle-ci. Et l'art n'a pas à attendre la science : celle-ci n'a pas pareil primat.

Mais si la sociologie doit rester pure, elle doit se préoccuper de son application. Durkheim disait qu'elle ne vaudrait pas « une heure de peine » si elle n'avait pas d'utilité pratique. Comme toute spéculation, elle doit en effet correspondre à une technique. D'ailleurs Durkheim savait que la politique positive et la sociologie ont la même origine et sont nées du grand mouvement qui a rationalisé l'action sociale au début du XIXe siècle ¹. En pensant à l'application de la sociologie, nous restons donc fidèles à la tradition. Le seul reproche que l'on peut faire à Comte, aux premiers élèves de Comte et à Spencer, la raison pour laquelle ils se trompaient, c'est qu'ils crurent pouvoir légiférer au nom de réflexions fort générales, de recherches fort sommaires dont ils ne savaient contrôler ni les unes ni les autres. Les économistes classiques ont échappé aux généralités, mais non à ces prétentions normatives. Il est vrai qu'ils sont plus avancés que la plupart des autres zéloteurs des sciences politiques. Mais ils ne sont guère plus fondés à diriger la pratique ; celle-ci, sauf sur certains points de législation financière et de pratique bancaire, se rit bien de leurs prévisions. - Il faut donc appliquer la science. Mais il ne faut pas confondre ses applications avec la science elle-même. Les raisons de la confusion courante sont instructives. Répétons ce que Durkheim a dit à ce sujet, en termes légèrement différents.

Si cette erreur de tant de savants est normale, c'est que la sociologie est plus près qu'aucune autre science de l'art pratique correspondant, de la *politique*, du moins de celle des temps modernes. L'une et l'autre supposent que, hors de tous préjugés religieux, moraux ou autres, la société prend conscience d'elle-même, de son devenir d'une part, de son milieu d'autre part, pour régler son action. Tandis que toutes les autres pratiques et industries ont un objet matériel extérieur et extraconscient qui leur impose des attitudes auxquelles on sait d'avance que le succès peut ne répondre qu'en partie ; tandis que même la pédagogie et la psychiatrie ont un autre objet que la psychologie, surtout introspective : les hommes qu'il s'agit d'observer, puis de guérir ou d'éduquer ; au contraire la *politique* et la *sociologie* n'ont qu'un seul et même objet : les sociétés. De celles-ci les hommes s'imaginent tout connaître, parce qu'elles leur apparaissent comme n'étant composées que d'eux, de leurs volontés, de leurs idées malléables à volonté. Ils croient leur art souverain et leurs connaissances parfaites.

Mais c'est précisément parce que l'art, la pratique politique rationnelle et positive est si proche de la science des sociétés, que la distinction entre les deux est plus nécessaire que partout ailleurs. Il ne suffit pas de maquiller l'action à l'aide de statistiques dressées elle-mêmes sur des plans préconçus ou triturés suivant les idées des

¹ Voir son *Histoire du socialisme* que nous allons publier.

Partis et du moment, pour donner à cette action une allure non partisane, sereine, sociale, pure de tout alliage et de tout intérêt. Il ne suffit pas non plus d'être sociologue, même compétent, pour dicter des lois. La pratique, elle aussi, a ses privilèges. Même, souvent, la carence de la science est telle qu'il vaut mieux se confier à la nature, aux choix aveugles et inconscients de la collectivité. Il est maintes fois bien plus rationnel de dire qu' « on ne sait pas », et de laisser se balancer les impondérables naturels - ces choses de conscience dont on ne saisit pas à quoi de précis elles correspondent : les intérêts, les préjugés. Ceux-ci se heurtent dans les Tribunaux, la Presse, les Bourses et les Parlements ; ils s'expriment dans *l'ethos* et le *pathos* des orateurs, dans les adages du droit, les proclamations des maîtres de l'heure, les ordres souverains du capital et de la religion, les mouvements de la presse, les élections plus ou moins claires. Et il vaut mieux laisser ces forces agir. L'ignorance consciente est meilleure que l'inconscience, L'aveu d'impuissance ne déshonore ni le médecin, ni l'homme d'État, ni le physiologue, pas plus que le sociologue. Ce « complexe » si riche de consciences, de corps, de temps, de choses, de forces anciennes et de forces latentes, de chances et de risques qu'est une société, devrait être traité le plus souvent comme une immense inconnue par les gens qui prétendent le diriger - alors qu'ils sont dirigés par lui, ou qu'ils tentent tout au plus d'exprimer son mouvement par les symboles que leur fournissent le langage, le droit, la morale courante, les comptes en banque et les monnaies, etc.

Ceci est dit, non pour diminuer, mais, au contraire, pour exalter l'art politique et son originalité. Le tour d'esprit du politicien, son habileté à manier les formules, à « trouver les rythmes » et les harmonies nécessaires, les unanimités et à sentir les avis contraires sont du même genre que le tour de main de l'artisan : son talent est aussi précieux, aussi natif ou aussi traditionnel, aussi empirique mais aussi efficace. La science n'est créatrice que rarement. L'homme de loi, le banquier, l'industriel, le religieux sont en droit d'agir en vertu de leurs connaissances pratiques et de leurs talents. Il suffit d'avoir administré ou commandé pour savoir qu'il y faut une tradition pratique, et qu'il y faut aussi une chose qu'un psychologue mystique traduirait en termes d'ineffable : un don. Aucune raison ni théorique, ni pratique ne justifie donc un despotisme de la science, Seulement cette distinction de l'art et de la science, et cette constatation de la primauté actuelle de l'art politique étant bien posées, la sociologie peut intervenir et justifier ainsi son existence... matérielle, c'est-à-dire la fonction sociale des sociologues.

La sociologie de la politique, partie de la sociologie générale

[Retour à la table des matières](#)

D'abord, il est possible de faire la science de cet art. Et cette science des notions politiques nous regarde. Non pas ce qu'on appelle, dans certaines régions, les sciences morales et politiques : la science financière, la science diplomatique, etc. Le plus souvent, ces soi-disant sciences ne sont que de vulgaires mnéotechniques, des recueils

des circulaires et des lois, moins bien digérées que les vieux codes. Elles ne sont que des catalogues de préceptes et d'actions, des manuels de formules, des recueils de maximes de la technique sociale. Indispensables certes, elles encombrant le pavé de leurs prétentions et les Écoles de leurs chaires ; elles sont que des enseignements de pur apprentissage. - Cependant, quelquefois, çà et là, on peut faire profit de leurs travaux. - Des esprits puissants ont haussé leur spéculation à dégager les principes de ces arts, à démêler le genre d'activité sociale, d'esprit social, qui président au fonctionnement même de l'usage et du droit. En ce moment même, en France, des juristes, M. Hauriou, et M. Duguit, font un effort considérable pour dégager les principes du droit public. En Allemagne, les juristes moralistes, MM. Wilbrandt, Radbruch, d'autres ont à un tel point agi sur leurs pays qu'ils y ont conquis une position politique. Un certain nombre des meilleurs théoriciens de la *politique* en Amérique, M. Merriam en tête, sont arrivés à la sociologie, d'eux-mêmes, en partant de la pratique elle-même. Nous rendrons compte de l'œuvre de ce dernier. Ailleurs la prise de conscience a été le fait de la civilisation, de la société elle-même. Le prestige du droit romain, celui de la politique et de la morale grecques, celui de la « sagesse hindoue », celui de l'idéalisme juif, viennent de la clarté de l'esprit de ces peuples : ils démêlaient avec force, netteté, leurs visions, le symbole central des autres symboles de leur action. Les Anglais ont eu, eux aussi, leurs « prudents », ceux de la « Common Law », comme ceux de la politique, du droit constitutionnel. De Hobbes à Austin une longue série d'auteurs doit être rangée parmi les vrais fondateurs de la politique et de la sociologie. Un homme de loi anglais sait pour ainsi dire naturellement ce que c'est que le souverain. Il ne faut pas sous-estimer le bénéfice de pareils éclats du génie humain. La trouvaille et la recherche de ces prises de conscience collective, forment le meilleur fondement des études de sociologie et de politique actuelles. L'École historique et de pure observation domine enfin avec raison : or, elle puise dans les théories implicites, comme dans les théories explicites de tous les temps, le principe et la substance de ses idées.

Seulement, elle est encore trop attardée ; elle ne considère que les formes et les constitutions. C'est ici que la sociologie peut lui donner une importante impulsion. Normalement, même en régime parlementaire ou réglementaire, même dans nos arts politiques qui prétendent être positifs, expérimentaux, qui essaient de se fonder sur des statistiques et des chiffres, même dans nos affaires, où l'art comptable rend tant et de si bons services, c'est cependant l'inconscient, le besoin évoquant sa satisfaction, c'est l'action qui dominant. Cette dernière est éclairée, certes, ni aveugle, ni mystique, pourtant elle reste inanalysable ou peu analysée. Or, il est possible de faire une théorie de l'art politique : d'abord avec l'aide de ces prises de conscience de la collectivité elle-même qui sait choisir ses dirigeants et les inspirer ; puis, avec tous les procédés de l'histoire comparée, permettant l'analyse des faits ; en un mot, à l'aide d'une « pragmatique » comme disait Aristote. On peut constituer une science de l'art social. Cette science commence à se constituer : elle consiste simplement à apercevoir, grâce à ces données, connues déjà en partie, comment, par quels procédés politiques, les hommes agissent, ont su ou cru agir les uns sur les autres, se répartir en milieux et groupes divers, réagir sur d'autres sociétés ou sur le milieu physique, On

voit comment cette théorie de cet art fait partie d'une sociologie à la fois générale et concrète.

Cette science de l'art social, nous la plaçons dans *l'Année*, parmi les disciplines ressortissant à la *sociologie morale et juridique*, ou dans la *sociologie générale*. Nous avons déjà avoué ces flottements. Dans le premier cas, nous opérons ainsi sous prétexte que le phénomène de l'État est un phénomène juridique. Il est vrai : l'État, organisme politique de la société, la constitution, l'établissement d'un pouvoir souverain sont des faits juridiques et moraux. Mais ils sont sûrement davantage. Ils concourent au tout de la société et tout y concourt vers eux. Dans quelle mesure ? Nous ne savons pas le préciser, nous ne savons que le faire sentir. Les frontières de l'État, par exemple, ce point hypersensible de la société et de l'État politique, sont de l'ordre morphologique, nous l'avons déjà dit ; et ainsi de suite... L'art politique et la science de cet art doivent donc, comme la sociologie elle-même, tenir compte de tous les faits sociaux. En particulier dans nos sociétés modernes, les phénomènes économiques et morphologiques (démographiques) entrent sous sa juridiction. Tout spécialement, des choses importantes qui échappent à nos rubriques : la tradition, l'enseignement, l'éducation, en sont parties essentielles. Il faut donc rompre le cadre étroit de la théorie juridique de l'État. Il faut étendre la théorie politique à celle de l'action globale de l'État. Il faut aller plus loin, voir les sous-groupes : non seulement analyser l'action du centre, mais aussi celle de tous les groupes secondaires, volontaires ou involontaires, permanents ou temporaires, dont est composée une société.

Normalement, cette théorie de l'art social élargit la politique. De ce côté, son action est un bienfait. Car si la confusion du problème de l'État, de la souveraineté, avec un problème juridique fut fatale, elle constitue une erreur de fait et une erreur pratique. Procéder à la façon habituelle mène aux pires dangers. Les fondateurs de la science positive des sociétés, fondateurs aussi de la politique positive, Saint-Simon, Comte, firent de suite prêter attention à cette faute. Ils avaient une certaine haine du législateur, de l'homme de loi, de l'administration, et un certain fétichisme de l'« industriel », du « savant », du « producteur ». Cette attitude est devenue traditionnelle dans le socialisme et jusqu'au bolchevisme. Évitions leur excès, car l'art de gérer et de commander et de manœuvrer légalement sera toujours essentiel à la vie en commun, même à la vie technique. Il reste que, un peu par la force des choses et beaucoup par force d'inertie, nos parlementarismes occidentaux remettent à trop de robins et de publicistes, le soin d'intérêts qui dépassent les limites de la légalité et de la bureaucratie. Il faudra donc, de toute nécessité, rompre avec la tradition antique qui a mené la politique, depuis les chancelleries lagides et romaines, jusqu'au Conseil privé des rois. Les sociétés modernes savent que bien des choses éminemment sociales ne doivent pas être remises à des fonctionnaires, à des conseillers, à des légistes. Celles qui mettent en jeu et même en question la société elle-même, comme la guerre et la paix, doivent être décidées autrement qu'autrefois. Le service principal que les sociologues ont rendu jusqu'à maintenant et rendront de plus en plus à la politique, par une théorie de la politique elle-même, consiste donc à faire sentir à quel degré les problèmes politiques sont des problèmes sociaux. Ils auraient par suite le plus grave

tort si, pour ne pas verser dans l'erreur commune, ils restaient tous dans leur tour, s'ils s'abstenaient tous de prendre parti, s'ils laissaient la politique aux théoriciens politiques et aux théoriciens bureaucrates. L'art de la vie sociale les concerne en particulier et transmettre une tradition, éduquer les jeunes générations, les intégrer dans une société déterminée, les « élever » et surtout les faire progresser, tout cela dépasse les limites du droit et de tout ce qu'on convient d'appeler l'État. La science de cet art fait donc partie de la sociologie générale, ou, dans une sociologie divisée de façon concrète, d'une partie toute spéciale de la sociologie de l'action.

Sociologie et politique

[Retour à la table des matières](#)

Ainsi conçue cette théorie de l'art politique est une partie essentielle de la sociologie et plus spécialement, dans nos divisions proposées, de la sociologie générale, et dans celle-ci, de la théorie des ajustements généraux. Mais cette science de l'art social, politique reste théorique. Comme le reste de la sociologie, elle a surtout pour méthode la comparaison historique ou l'analyse statistique, bien que les faits comparés soient des faits modernes. A ce titre, elle est certainement intéressante, instructive, informatrice. Mais elle n'est qu'une petite contribution à la direction réelle des sociétés actuelles. L'art de diriger une société, l'action, l'administration, le commandement sont choses autrement vitales et puissantes que cette influence indirecte de la science des sociétés. Cette action à distance est relativement peu de chose par rapport à la politique tout court. Comment pouvons-nous contribuer efficacement à celle-ci ? Voilà le problème final de la sociologie.

Déjà, au contact de celle-ci, l'action politique est singulièrement agrandie : on l'entend au sens large sous son inspiration ; on comprend en elle, non seulement la direction des organes de la souveraineté, mais encore le contrôle des forces financières, des industries, de l'éducation, des relations matérielles morales et intellectuelles avec les autres nations. De plus, éclairée, rehaussée, affinée par la sociologie, cette action peut être infiniment meilleure que si on la laisse aveugle. Donc l'art politique ne doit pas être indépendant de la sociologie, et celle-ci ne doit pas se désintéresser de lui. Mais quels doivent être leurs rapports ? Quelle place faut-il leur donner dans une sociologie complète ? Voici quelques indications.

D'abord il faut répéter le vœu de Spencer repris par Durkheim : que la connaissance de la sociologie devrait être requise pour qualifier l'administrateur et le légiste. En fait, dans de nombreux pays, la sociologie fait partie des programmes d'examens du futur fonctionnaire et de nombreuses Écoles de hautes études commerciales ou administratives. De plus, en fait encore, la sociologie agit déjà clairement de nos jours sur la politique. Celle-ci a pris une attitude positive, expérimentale qui provient, plus qu'on ne croit, de nos études.

Seulement que doit être le rapport inverse ? Si nous voyons clairement ce que nous devons exiger du politicien, et même du citoyen qui se doit de s'éclairer, qu'est-ce que celui-ci a à réclamer de nous ? D'abord notre attention. C'est-à-dire : le public ne nous permet pas de nous occuper exclusivement de ce qui est facile, amusant, curieux, bizarre, passé, sans danger parce qu'il s'agit de sociétés mortes ou lointaines des nôtres. Il veut des études concluantes quant au présent. A cette requête on pourrait être tenté de répondre : que la science est souveraine ; que sa fantaisie - celle des savants - doit être sans limites. Car on ne sait jamais quel est le fait décisif, même au point de vue pratique. Souvent un fait de nos civilisations a son explication dans d'étranges coins du passé ou de l'exotique. Il est peut-être enregistré en ce moment dans d'obscurités statistiques ; il peut naître de nos jours, dans des gestations inconnues de formes inconnues d'associations inventées dans des couches inconnues même de nos populations. Ceci s'est vu : la coopération est née ainsi ; le syndicalisme a des origines populaires très basses ; le christianisme a vécu dans les catacombes ; des traditions scientifiques et philosophiques grandioses ont cheminé dans l'obscurité. Mais, ce droit de la science réservé, il faut faire des efforts. - Il faut d'abord être à l'affût de ces mouvements nouveaux des sociétés, les porter au plus vite à la connaissance du public scientifique, en esquisser la théorie. Pour ce faire, il faudrait une meilleure répartition des forces et que, nous-mêmes, nous nous portions davantage vers les choses modernes. L'observation sociologique des institutions d'avenir a un intérêt à la fois théorique et pratique. - Mais ceci ne suffit pas. Le peuple lui-même attend de nous une attitude moins puriste, moins désintéressée. Tout en refusant de sacrifier à une recherche du bien un instant qui ne serait pas exclusivement consacré par la recherche du vrai, il faut évidemment que les sociologues remplissent leur devoir social. Il faut qu'ils aident à diriger l'opinion, voire le gouvernement. Naturellement, si c'est en tant qu'homme politique qu'un sociologue veut agir, il doit, autant qu'il peut, séparer sa science de ses actions. Mais il est possible de produire des travaux sur des sujets moins brûlants, plus généraux et cependant destinés à la pratique morale et à la politique. C'est ainsi que Durkheim concevait sa « morale ». C'est pourquoi nous avons publié sans tarder, même dans la série des *Travaux de l'Année sociologique*, son *Éducation morale*, qui ne manque pas de pages politiques ; c'est pourquoi nous allons publier encore sa *Morale civique et professionnelle*. Il y a en effet tout un domaine, à mi-chemin de l'action et de la science, dans la région de la pratique rationnelle où le sociologue doit et peut s'aventurer.

De plus, de temps en temps, par hasard, nous pouvons être sûrs de nos prévisions et même les transformer de suite en préceptes. Les savants des heureuses sciences expérimentales, si paisibles et si fiers de leurs méthodes et de leur indépendance, savent, eux, souvent, appliquer leur science à l'industrie ou à la médecine. Ni ils ne craignent la confusion des deux ordres de recherches, ni ils ne redoutent de se rabaisser, ni ils n'ont honte de paraître soit inutiles, soit utiles. De même, il faut imposer notre science comme telle, mais il ne faut pas craindre d'être confondu avec l'homme d'action, quand on le peut, quand on n'a « cherche », comme disait la Bible, et quand on ne parle qu'au nom de la science elle-même. Après avoir fait avancer

celle-ci, il faut essayer de l'utiliser. D'ailleurs, sur bon nombre de points, certains des noues ont vu clair pratiquement. Les deux Webb en Angleterre, Emmanuel Lévy, à partir de leurs théories du syndicalisme et du contrat, ont beaucoup fait pour instaurer les formes nouvelles du Contrat collectif. Les conclusions du livre de Durkheim sur le *Suicide*, celles qui concernent le groupe professionnel, devraient être enseignées partout. Sur l'héritage, la leçon de Durkheim ¹ qui est la conclusion de recherches longues et géniales sur la famille mérite d'être classique. Ne craignons donc pas de verser ces idées et ces faits dans le débat. Nos conclusions pratiques seront rares et de peu d'actualité ? Raison de plus pour les répandre libéralement et avec énergie.

Le sociologue peut encore être utile à la politique d'une autre façon. Sans se mêler d'elle, ni aux politiciens, ni aux bureaux, il peut aider ceux-ci par des enquêtes impartiales, par le simple enregistrement scientifique de faits, même de ceux dont il ne connaît pas ou ne peut pas tenter la théorie. - Le principe que nous énonçons ici n'est pas un rêve pieux ; c'est une chose réalisée. Au cours d'un voyage que nous a permis la munificence d'une grande institution scientifique américaine, nous avons pu constater l'importance et la grandeur d'un mouvement de recherches de ce genre aux États-Unis. Puissamment aidés par les particuliers, les États et les villes, les sociologues transforment les informations dont disposent les législateurs, les administrateurs des villes et des grandes institutions. D'abord États et villes ont, dans leurs bureaux, des départements de recherches. Mais il y a plus. Au lieu de statistiques et de rapports qui ne répondent qu'à des besoins administratifs, on institue des enquêtes complètes, par exemple, sur certaines villes. Celles-ci les confient à des sociologues ou à des statisticiens indépendants, ou bien encore ceux-ci exécutent ces travaux en dehors de toute administration, de leur propre initiative. C'est ce qui se fait par exemple à l'Institut de recherches sociales, de Chicago où, avec M. Merriam, collaborent des économistes et des démographes comme M. Marshall ou comme M. Hill et des sociologues comme MM. Park et Burgess. Ailleurs, au lieu de sèches discussions de droit, au lieu des vieilles statistiques criminelles, statistiques des cours et des prisons, non pas de la moralité, on a institué les grandes enquêtes judiciaires détaillées de Cleveland. Celle que M. Pound dirige à Harvard, pour tout l'État de Massachusetts, avec le concours de la Law School de Harvard tout entière, élèves et maîtres, soumet à une analyse précise *chacun* des *cas* qui se sont présentés devant tribunaux ; et, ensuite, la « tabulation » de ces cas donne l'état précis de la jurisprudence, celui de la moralité publique et celui des tendances de l'une et de l'autre. Les législateurs, les hommes de loi, les opinions publiques souveraines sont ainsi impartiellement renseignés sur eux-mêmes. Les Instituts de recherches économiques sont aussi nombreux là-bas. (Ils commencent à prospérer en Allemagne.) Dans un État, la Caroline du Nord, le Département de science sociale de l'université est chargé des enquêtes législatives préalables à la préparation des lois. Ce mouvement n'est qu'à son début.

En tout état de cause, le sociologue est qualifié professionnellement aussi bien et mieux que les bureaucrates, pour observer même les phénomènes que ceux-ci admi-

¹ *Revue philosophique*, 1920.

nistrent : car les fonctionnaires n'ont pas naturellement l'impartialité nécessaire et la vue claire des choses ; ils représentent surtout la tradition quand ce ne sont pas leurs intérêts à eux ou ceux d'une classe qu'ils servent.

Hors de cela que pouvons-nous faire encore ? Bien peu. Mais ce serait déjà bien. Quelques-uns d'entre nous pourraient étudier, pratiquement et théoriquement à la fois, les idées nouvelles et anciennes, les usages traditionnels et les nouveautés révolutionnaires des sociétés qui, en ces moments troublés, cherchent à enfanter leur propre avenir. Si quelques jeunes gens, épris de grandes entreprises, savaient faire cela, les données politiques de notre temps et de chaque société, faits et idéaux, pourraient être étudiés à part et sans préjugés. Les choses présentes pourraient alors faire l'objet d'une sorte de comptabilité intellectuelle, de constante « appréciation » comme disait Comte. Le premier temps d'une politique positive c'est : de savoir et dire aux sociétés en général et à chacune en particulier, ce qu'elles font, où elles vont. Et le second temps de la morale et de la politique proprement dites consiste à leur dire franchement si elles font bien, pratiquement et idéalement, de continuer à aller dans telle ou telle direction. Le jour où, à côté des sociologues, quelques théoriciens de la politique ou quelques sociologues eux-mêmes, épris du futur, arriveront à cette fermeté dans le diagnostic et à une certaine sûreté dans la thérapeutique, dans la propédeutique, dans la pédagogie surtout, ce jour-là la cause de la sociologie sera gagnée. L'utilité de la sociologie s'imposera ; elle imprimera une formation expérimentale à l'esprit moral et à l'éducation politique ; elle sera justifiée en fait, comme elle l'est en raison.

Le principal but sera ainsi atteint le jour où, séparée d'elle, mais inspirée d'elle, une politique positive pourra venir en application d'une sociologie complète et concrète. Si elle ne donne pas les solutions pratiques, elle donnera du moins le sens de l'action rationnelle. L'instruction, l'information, l'entraînement sociologiques donneront aux générations qui montent le sentiment de la délicatesse des procédés de la politique. Ceux-ci, inconsciemment usités en ce moment, pourront être portés au degré de conscience voulue quand une, deux générations de savants auront analysé les mécanismes des sociétés vivantes, celles qui nous intéressent pratiquement. Les hommes politiques et les hommes d'action, ne se borneront plus à des choix instinctifs. Sans attendre une théorie trop poussée, ils sauront consciemment balancer les intérêts et les droits, le passé et le futur. Ils sauront de façon constante estimer ce milieu interne qu'est la société, ces milieux secondaires que forment les générations, les sexes et les sous-groupes sociaux. Ils sauront peser les forces que sont les idées et les idéaux, les courants et les traditions, Ils sauront enfin ne pas méconnaître les milieux externes où se meuvent les intérêts qu'ils administrent : les autres sociétés qui peuvent les contrarier ; le sol dont il faut administrer les réserves en vue des générations futures. Voilà, sans utopies, mais sans confusion avec la science, un programme de politique positive.

On trouvera peut-être ce programme bien petit. Ces conclusions sont peut-être décevantes pour l'homme politique, ou même pour le « social worker » pour le zélateur du « service social », pour les auteurs de « civics », qui viennent en ce moment s'ajouter généreusement et sans doute efficacement à eux. Mais, une fois le branle donné, il est possible que d'autres effets suivent. Bien des problèmes dont on cherche la solution de front, sont mal posés ; d'autres bien posés sont mal traités. La part de l'éducation n'est faite par personne et pourtant elle est peut-être la plus importante de toutes. Le rôle des partis est grandement exagéré par les historiens, par la presse et par l'opinion ; la prépondérance des intérêts, surtout de ceux des sous-groupes, économiques en particulier, est vraiment trop grande en ce moment. Au contraire, la part de la morale, spécialement de celle des sous-groupes, par exemple du groupe professionnel, est sous-estimée. Voilà bien des problèmes, des problèmes essentiels que posent les sociologues, mais que ne se posent même pas encore le public, le Parlement, les bureaux. Au contraire ceux-ci nous imposeraient volontiers leurs problèmes à eux, moins importants. Il se peut que la sociologie ne contente ni les corps souverains, ni les sections diverses de nos sociétés.

Il se peut même que, tout en étant utile, elle ne contente personne. La sociologie n'est que le moyen principal d'éducation de la société. Elle n'est pas le moyen de rendre les hommes heureux. Même l'art social et la politique en sont incapables quoiqu'ils poursuivent ce but illusoire. Durkheim l'a bien montré. Science et art n'ont pour effet que de rendre l'homme plus fort et plus maître de lui. Les oeuvres de la raison ne peuvent que donner l'instrument aux groupes et aux individus qui les composent ; c'est à ceux-ci qu'il incombe de s'en servir pour leur bien..., s'ils veulent... s'ils peuvent.

La sociologie n'a pas de panacée ? Ce n'est pas une raison pour arrêter ses progrès. Bien au contraire, il s'agit de la rendre utile en en multipliant les travaux et les étudiants.

Nous ne nous sommes attardé sur ces questions de méthode que parce qu'il s'agit précisément, tout de suite, en un moment où nos études sont populaires, de chercher à donner aux travailleurs qui y participent, le plan qui leur permettra le meilleur choix de leurs travaux.

Fin de l'article